

"Vous avez une double mission: premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage, l'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."
— Son Exc. Mgr Ildebrando Antonietti, délégué apostolique au Canada

Uniformisation de nos armes

Ottawa, Londres et Washington uniformisent leurs armes

On avait déjà révélé une telle collaboration mais seulement entre deux pays à la fois — Aucune entente formelle n'a encore été signée

Ottawa, 19. (C.P.) — Canada, Grande-Bretagne et Etats-Unis ont formellement rendu public aujourd'hui un de leurs secrets militaires les plus mal gardés, savoir qu'ils sont en train depuis 1947 d'uniformiser en tous points leurs méthodes de production des armes et d'entraîner des troupes. Toutes les déclarations sur un tel sujet dans le passé ne mentionnaient que les efforts de collaboration en ce sens de deux de ces trois nations à la fois mais jamais encore les trois ensemble. Le communiqué d'aujourd'hui n'est par ailleurs l'indice d'aucun développement important immédiat en ce domaine.

Cette uniformisation répond aux obligations assumées par les trois pays en vertu du pacte de l'Atlantique. Elle est incluse dans une mesure de même genre et de portée encore plus étendue élaborée par le comité du pacte chargé de surveiller la production des armes et du matériel de guerre. Une telle uniformisation progressive

est déjà en cours parmi les cinq nations membres du bloc de Bruxelles qui est inclus dans le pacte dont la Grande-Bretagne fait aussi partie.

Le communiqué explique que l'on vise à ce qu'en temps de besoin il n'y ait aucun obstacle technique à une entière coopération entre les trois pays et à un libre échange de leurs armes, de façon à réaliser les plus grandes économies possibles de matériel et de matières premières. On ajoute qu'il s'agit là d'une entente verbale et que les trois Etats concernés n'ont signé aucun traité les obligeant formellement à une telle uniformisation.

Des missions de chaque pays sont déjà à l'œuvre chez les deux autres pour se renseigner et renseigner les autres sur les progrès de cette uniformisation. On a vu, précisons-on, à ce que ce travail soit décentralisé et qu'il atteigne jusqu'aux échelons inférieurs des organisations militaires de chaque pays.

QUATRE BLESSES HIER SOIR DANS UNE COLLISION

Une collision a eu lieu hier soir vers 9 h. entre un tramway et un automobile. Trois occupants de celui-ci ont été blessés; ainsi qu'un voyageur du tramway. L'accident est arrivé au coin des rues Sainte-Catherine et Poupard.

Trois des victimes n'ont pas eu besoin de rester à l'hôpital. La quatrième a subi des fractures du bassin et de la cheville. Il s'agit de Mlle Jacqueline Séguin, 21 ans, 2221 Workman.

Les autres sont Mlle Cécile Pauzé, 17 ans, 1715 De La Salle; M. Georges Brunelle, 25 ans, 8555 Basile-Routhier; M. Paul Beaulieu.

UN BILL DE LA VILLE DE SHERBROOKE

Québec, 19. — A la prochaine session provinciale, la ville de Sherbrooke demandera l'adoption d'une loi en vue d'obtenir plusieurs modifications à sa charte.

Entre autres choses, cette municipalité voudrait défendre à ses policiers et à ses pompiers "de s'affilier à des unions ou fraternités extérieures".

Sherbrooke a aussi l'intention d'établir un bureau pour la révision de ses estimations immobilières.



LE PERE NOEL CHEZ LES PETITS

Le Père Noël a fait de nombreux heureux en fin de semaine. On le voit sur ces photos (en haut) chez les pompiers de Montréal où il a distribué des cadeaux aux orphelins des pompiers morts au devoir et (en bas) chez les enfants des aveugles. Ces deux fêtes ont eu lieu hier après-midi, la première au Marché St-Jacques et la seconde à la salle Saint-Henri. On remarque sur la photo du haut, le directeur du service des incendies, M. Raymond Paré en compagnie de M. A. Vanasse, président du local 985, de l'Association internationale des pompiers et de plusieurs conseillers municipaux et membres du service des incendies. En bas, on remarque aussi, M. Jean Lallemand, président de la Société amicale des aveugles, Mme Pierre-F. Casgrain et l'administrateur de la Société, M. H. A. Moilleux.

Le Père Noël rend visite à des milliers de petits au cours de la fin de semaine

Les orphelins, les infirmes, les enfants des aveugles reçoivent de ses mains de magnifiques cadeaux — Les pompiers au marché St-Jacques — Une belle fête de famille chez les employés de la Laiterie Poupard

Le Père Noël a fait des milliers d'heureux en fin de semaine. Heureusement que ce vieux bonhomme à la barbe blanche, dont révent tous les petits, a le don d'ubiquité.

Hier après-midi, il était au marché Saint-Jacques avec nos pompiers et à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception avec les employés de la compagnie Poupard. On pouvait le voir aussi chez les aveugles, à la salle municipale de Saint-Henri, ainsi que chez les petits infirmes, et à bien d'autres endroits encore...

Parmi toute cette assistance, on remarquait une quarantaine de petits orphelins de pompiers, qui ont reçu leurs cadeaux des mains du Père Noël, personnifié par M. W. Blanchette, de la prévention des incendies. Mais nos pompiers n'avaient pas terminé la leur oeuvre. Ils ont été distribués des cadeaux, à la même occasion, à plus de 75 orphelins, pensionnaires des orphelins St-Arsène et Saint-Alexis, et autres.

On remarquait, à cette fête, MM. Raymond Paré, directeur du service des incendies; A. Vanasse, président de l'Association des pompiers; Anselme Filion, assistant-directeur du service des incendies; Lucien Perrault, secrétaire de la Fraternité des employés civils; André Plante, secrétaire du local 985; MM. les conseillers municipaux A. Dubeault, Rodrigue Moiré, E. Allan, H. Callaghan, N. English, H. Brien, N. Despatis et les membres de l'état-major du service des incendies ainsi que plusieurs chefs de districts.

La souscription

Cette fête marquait aussi la clôture de la campagne de souscription de l'Association de bienfaisance des pompiers de Montréal, qui a remporté un vif succès. Ce tirage au sort a fait aussi 40 heureux tirés, principalement, Mme F.-A. Fleury, 3377, avenue Appleton, gagnante d'une magnifique voiture "Monarch Sport Sedan". Le numéro de son billet était 2625-F.

Chez les aveugles

Pour la 17e année consécutive le Père Noël s'est rendu chez les aveugles où il a encore fait beaucoup de petits heureux. Cette fête avait été organisée par la Société Amicale des Aveugles et était destinée aux enfants de ceux-ci. On remarquait M. Jean Lallemand, président de la Société, qui était assisté de M. Pierre-F. Casgrain et de M. H. A. Moilleux, président de la Société. Le Père Noël a distribué ici de nombreux cadeaux qui avaient été emportés au pied d'un magnifique arbre de Noël dans la grande salle Saint-Henri.

Un groupe d'environ six cents enfants infirmes étaient les invités de la Société de Secours aux Enfants Infirmes de la Province de Québec, Inc., à la fête de Noël qui eut lieu samedi après-midi en l'auditorium du Montclair High School.

La température

(Canadian Press)

Le temps sera encore neigeux partout dans la province aujourd'hui. La pluie a cessé presque partout mais on prévoit des chutes de neige mouillantes dans les régions de Québec et Baie Combeau.

Chez les pompiers

Chez nos pompiers, l'atmosphère était un peu différente mais non pas moins gaie. Nous avons d'abord assisté à une fête réalisée grâce à la magnifique collaboration patronale-ouvrière tandis qu'ici ce sont les pompiers qui se penchent sur les petits orphelins de leurs confrères morts au devoir.

Le programme de divertissements, qui était sous la direction de M. Pat Marazza, fut très varié. Un accordéoniste vint jouer des airs populaires, puis deux danseurs, un magicien, un jongleur et un clown se succédèrent sur la scène. M. Paul Bertrand agissait comme maître de cérémonie.

ON ATTAQUE UNE JEUNE FILLE PRES DE CALUMET

Une jeune fille de Calumet a été la victime d'une sauvage agression, vendredi soir, non loin de sa résidence. La police provinciale, aidée d'une population outrée, recherche activement les deux hommes, auteurs de cet attentat.

POUR L'HOPITAL JULIUS RICHARDSON

Le comité exécutif recommandera au conseil, à une prochaine séance municipale, que la ville de Montréal verse une contribution de \$50,000 à l'hôpital Julius Richardson, pour enfants convalescents. Cette institution est présentée établie à Châteauguay et désire s'installer dans le quartier Notre-Dame de Grâce.

EMPRUNT APPROUVE A SAINT-LAURENT

Au referendum de la fin de semaine dernière, à Ville St-Laurent, la majorité des propriétaires qui se sont présentés pour exprimer leur opinion ont donné leur approbation à un emprunt de \$80,000 destiné à l'achat de diverses pièces d'outillage mécanique pour les services publics de cette municipalité, une pompe à incendie, trois tracteurs, un camion pour l'enlèvement des ordures ménagères, etc.

Un avion belge tombe près de Paris: il cause la mort de huit personnes

Sept accidents d'aviation sont arrivés depuis vendredi — Le bilan: 35 pertes de vie, 2 hommes disparus — 1949 décrochera pourtant le record de sécurité

Paris, 19 (A.P.) — Huit personnes sont mortes hier soir dans la chute d'un bimoteur près de l'aéroport du Bourget. Il s'agit d'un appareil belge des lignes Sabena. Tous ses occupants ont été tués. Il y avait 4 passagers et 4 membres d'équipage.

L'avion, qui se dirigeait vers Bruxelles, venait à peine de quitter l'aéroport. Il en fit une fois le tour, puis il perdit de l'altitude. Il passa tout près d'une salle de cinéma bondée de spectateurs, rasa une maison et finit par s'écraser sur une autre, en faisant explosion.

tement provoqué la mort de 5 autres personnes, appartenant aux familles des occupants de l'avion. Ces personnes ont été tuées dans des accidents d'automobile au moment où elles se précipitent sur les lieux du désastre.

Hamilton Field, Californie, 19 (A.P.) — Un bimoteur de l'armée américaine s'est écrasé samedi dans les Sierras, à l'aéroport de la mort ses trois occupants.

(Par la Canadian Press) — La tragédie de Paris porte à 7 le nombre des accidents d'aviation survenus depuis vendredi. Ils ont causé la mort de 35 personnes et la disparition de 2 autres.

Vendredi, près de Jalapa, au Mexique, 17 personnes ont perdu la vie quand un avion de transport mexicain a frappé un pic et s'est écrasé dans un ravin à 5,000 pieds plus bas.

On a retrouvé samedi les cadavres des victimes, ainsi qu'une faible partie de la somme de \$590,000 que transportait l'avion.

Redding, Californie, 19 (A.P.) — On a retrouvé les corps des deux étudiants de 22 ans, qui ont perdu la vie samedi. L'avion dans lequel ils retournaient dans leurs foyers s'est écrasé au nord de Glenburn.

Flin-Flon, Man. 19 (C.P.) — Quatre avions sont partis ce matin à la recherche d'un petit appareil qui a disparu depuis samedi à environ 150 milles au nord de Flin-Flon. Il transportait deux frères.

Deux accidents sont arrivés qui n'ont fait, comme par miracle, aucune victime.

A Chicago, hier, un appareil de type "Constellation", se posant à l'aéroport municipal, a continué sa course pour briser une clôture, traverser la rue et entrer dans une maison de rapport. Personne n'a été blessé. Les 26 occupants de l'appareil en ont été quittes pour la peur. Le pilote a expliqué que les freins n'ont pas voulu fonctionner.

A la salle de l'Immaculée-Conception, le Père Noël a assisté à une magnifique fête de famille organisée par le Syndicat des employés de laiterie, incorporé, et qui groupait tous les employés de la Laiterie A. Poupard & Compagnie, Limitée, et leurs enfants. Cette réunion amicale était sous la présidence d'honneur de M. Henri Poupard, qui était accompagné des directeurs de la compagnie et des membres de l'exécutif du syndicat, dont le président est M. Roland Saint-Germain.



JN AMBASSADEUR "VOLANT" — M. A. Gurmami (à droite), l'ambassadeur "volant" du Pakistan, cause ici avec le ministre du travail du Canada, M. Mitchell et Mohamed Ali, le haut-commissaire du Pakistan au Canada, au cours d'une visite à Ottawa. (Photo C.P.)

Cadeau qui sera apprécié

Tous les ans, au mois de décembre, il vous faut penser aux cadeaux que vous devez faire à vos parents et amis.

Dans le but de vous aider dans le choix de vos cadeaux, nous vous suggérons, cette année, de donner un abonnement au DEVOIR qui, sans être onéreux, plaira sûrement à celui qui le recevra.

Complétez la formule ci-jointe.

Vous trouverez, ci-inclus, la somme de

pour mois d'abonnement au DEVOIR que vous enverrez à:

NOM

ADRESSE

De la part de

Le fait noter que malgré les 4 désastres majeurs, on ne compte en tout que 91 morts. Ce qui représente 1.2 décès pour chaque 100,000,000 de milles-passagers. La proportion était de 1.3 en 1948 et de 3.2 en 1947.

Sous le règne de la pègre

Première lettre inédite de Maître F. Dufresne

par Me Pax PLANTE

DIX-SEPTIEME ARTICLE

J'ai dit samedi que tous nos administrateurs à l'Hôtel de Ville n'étaient pas indifférents à la corruption dont ils avaient sous les yeux des symptômes trop évidents.

Je citerai aujourd'hui le cas du chef du conseil, M. Pierre Des Marais, qui n'a pas craint de dire tout haut ce que tant d'autres pensaient tout bas. Je raconterai l'histoire d'une correspondance entre M. Des Marais et Me Fernand Dufresne, alors directeur de la police municipale.

Loïn de moi la pensée que seul M. DesMarais a formulé de telles plaintes. Mais ce sont les seules dont j'aie en main les pièces officielles. Si d'autres représentants à l'Hôtel de Ville voulaient faire connaître leur action dans ce sens, je serai heureux de publier ici toutes les lettres qu'ils voudront bien m'adresser, de même que les réponses qu'ils auraient reçues alors des autorités.

UNE PLAINTE

Pour le moment, je dois me contenter de cette seule correspondance, qui toutefois illustre bien les points que je veux éclaircir.

Le 21 janvier 1948, M. Pierre Des Marais adressait donc à Me Fernand Dufresne la lettre suivante:

Me Fernand Dufresne, Directeur de la Police, Annexe de l'hôtel de ville. (Confidentielle.)

Monsieur le directeur,

Je vous demande de bien vouloir fermer la barbotte qui opère avenue Mont-Royal, côté sud, à l'ouest de la rue Saint-Denis, au-dessus d'une taverne. Je crois que ces renseignements suffiront à la localiser, car tout le monde semble bien renseigné à ce sujet.

J'insiste fortement pour que cet établissement soit fermé sans délai et que les sanctions voulues soient prises contre ceux qui l'opèrent.

Je vous demanderais d'apporter à la chose votre immédiate attention et votre discrétion habituelle.

Votre tout dévoué,
(Signé) Pierre DES MARAIS.

REONSE

Quelques jours plus tard, soit le 26 janvier 1948, M. Des Marais recevait, sur papier officiel du Service de la police, la réponse suivante de M. Dufresne:



M. Pierre Des Marais, conseiller, 4325, rue Saint-Denis, Montréal. (Confidentielle.)

Cher monsieur Des Marais,

J'ai pris connaissance de votre lettre du 21 courant et, en réponse, je tiens à vous assurer que, si l'en avait le pouvoir, j'aurais bien fermé immédiatement la maison dont vous vous plaignez. Malheureusement, la police n'a pas ce pouvoir et son action se limite à faire des causes, procéder à des arrestations et faire condamner par la Cour ceux qui tiennent ces maisons.

Ces tenanciers, étant bien avisés légalement, rendent le travail de la police difficile et certaines lois inopérantes.

Vous trouverez, sous pli, une liste des arrestations qui ont été faites, en 1942, au numéro 356 Mont-Royal est, qui est bien, je crois, la maison dont vous avez à vous plaindre, ainsi qu'une liste des ordonnances de cadenas qui ont été obtenues durant la même année.

Sur réception de votre lettre, j'ai immédiatement donné des instructions plus strictes à l'officier en charge de ces causes et j'espère que par son activité il obtiendra les résultats que vous attendez.

Veuillez me croire, votre tout dévoué,

(Signé) Fernand DUFRESNE, Directeur du Service de la Police.

DES PIECES OFFICIELLES

Le lecteur a noté qu'à sa réponse, le directeur de la police joignait "une liste des arrestations qui ont été faites en 1942", "ainsi qu'une liste des ordonnances de cadenas qui ont été obtenues durant la même année". Voilà des pièces dont on ne saurait suspecter l'exactitude étant donné qu'el-

Recourra-t-on à la loi Taft-Hartley pour mettre les mineurs à la raison?

Pittsburgh, 19 (A.P.) — Le président Truman et le Congrès vont probablement avoir à faire face à un problème ardu, le mois prochain: celui de ramener l'Union des mineurs de Lewis à la semaine de cinq jours.

On tâche de persuader le président, ces temps-ci, d'invoquer la loi Taft-Hartley.

Les chefs d'industrie disent que Lewis a créé un état d'urgence nationale, par les quatre grèves qu'il a ordonnées cette année et la semaine de trois jours qu'il a imposée à ses 480,000 mineurs, pour une période non définie.

Nomination de coroners

Pour le district de Saguenay et la région d'Iberville

Québec, 19. — Le dernier numéro de la Gazette officielle promulgue la nomination d'un coroner et de trois coroners conjoints.

On a actuellement assez de charbon pour suffire aux besoins des trois prochains mois, à moins qu'il fasse extraordinairement froid. Mais les détaillants et les compagnies d'acier voient leurs stocks diminuer rapidement, et ils n'aiment pas ça.

Les compagnies d'acier ont commencé de puiser dans leurs réserves. Elles tentent de reprendre la production perdue au cours d'une récente grève de 42 jours, grève menée par l'Union des ouvriers de l'acier.

Pour couronner tout cela, il y a que l'industri et Lewis ont bien de la difficulté à s'entendre sur la conclusion d'un nouveau contrat. Le dernier contrat n'est plus en vigueur depuis le 30 juin.

Lewis ne dit rien. Mais il surveille attentivement les efforts réalisés par ses lieutenants en vue d'amener les compagnies indépendantes de charbon mou à signer des contrats et à se scinder du bloc solide constitué par les chefs d'industrie. Entre temps, les pourparlers se continuent avec les mines d'anthracite, qui emploient quelque 80,000 mineurs.

Le docteur Léon Côté, médecin de Havre-Saint-Pierre, sera coroner conjoint pour le district de Saguenay avec juridiction sur tout le territoire s'étendant de Bersimis à Rivière-Pentecôte.

Le docteur Edwin E. Binet, médecin, de la Baie-Comeau, est nommé coroner conjoint pour le district de Saguenay avec juridiction sur tout le territoire s'étendant de Bersimis à Rivière-Pentecôte.

Le docteur J.-Alphonse Lapierre, médecin, de la ville d'Iberville, agrira en qualité de coroner pour le district judiciaire d'Iberville.

L'égout et l'aqueduc de Ville-Jacques-Cartier

La majorité des propriétaires fonciers de Ville Jacques-Cartier, consultés par le moyen d'un referendum, à la fin de la semaine dernière, se sont prononcés en faveur de la construction d'un système d'aqueduc et d'égouts, dont le coût s'élevait à \$5 millions.

EN 4e PAGE. PREMIER-MONTREAL

VERS L'UNION DE L'ATLANTIQUE?

par Paul SAURIOL

Montréal, sous le règne de la pègre

(suite de la première page)

les ont été extraites des dossiers par le directeur lui-même.

Or, voici ce qu'on y lisait.

D'abord, les statistiques de M. Dufresne ne couvraient qu'une période de huit mois et quelques jours, soit du 21 avril 1942 au 29 décembre de la même année.

Or, pendant ces huit mois, la police avait fait au 356 est Montréal 20 descentes, toutes suivies de condamnations. On y avait arrêté comme principaux tenanciers: Paul-Emile Bernard: 5 condamnations. Lucien Cormier: 2 condamnations. Wilfrid Greensell: 2 condamnations.

Paul-Emile Bernard, qui aurait dû faire neuf mois de prison, n'a jamais été derrière les barreaux. Mais en huit mois, les véritables tenanciers de la maison avaient versé en amendes la somme de \$2,675.

De plus, la maison possédait 4 numéros civiques fictifs.

Les autres anomalies du dossier, facilement constatables dans les papiers fournis par le chef de police, sont les suivantes:

Avril et mai: 6 condamnations, aucun cadenas.

Le 7 juin: deux descentes le même jour avec arrestation de deux tenanciers différents: Paul Desjardins et Joseph Frigon.

Les 3 et 4 juillet: deux descentes alors que le local est officiellement cadenasé (ordonnance No 104 qui courait du 3 juillet au 3 août).

Août et septembre: trois descentes, aucun cadenas.

Les 14 et 27 octobre: deux descentes sous le cadenas.

Les 7, 21 et 26 novembre: trois descentes pendant une ordonnance

de cadenas.

Les 18 et 29 décembre: deux descentes sous le cadenas.

Donc, sur vingt descentes, opérées en huit mois et une semaine, neuf eurent lieu alors que le local était officiellement cadenasé par la police. A noter également que le tenancier de paille Paul-Emile Bernard est appréhendé trois fois à l'appartement 2, et deux fois à l'appartement 3.

Néanmoins, pendant toute cette période, il n'y a qu'un seul locataire, c'est-à-dire le Club Métropole, une barbotte que tout le quartier connaissait.

UNE QUESTION A M. DUFRESNE

Avant de clore cet article, j'aimerais bien poser une question à M. Dufresne, question qui n'en traîne d'ailleurs qu'une explication de ce qu'il affirme lui-même.

J'aimerais savoir comment les "tenanciers bien avisés" légalement rendent le travail de la police difficile et par quels moyens ils rendent "certaines lois inopérantes".

Pour ma part, j'ai dit là-dessus mon avis: celui de M. Dufresne serait de nature à intéresser le public au plus haut point.

Plus encore, M. Dufresne pourrait nous expliquer comment il se fait que la police, c'est lui qui le dit, n'avait pas en 1943 le pouvoir de fermer les maisons de jeu. Je disposais, pour ma part, en 1946, des mêmes hommes et des mêmes lois, et j'ai prouvé, il me semble, qu'ils étaient suffisants pour mater le vice organisé et fermer les tripots.

Mais en attendant ces précisions, nous verrons demain quels résultats ont donné les "instructions plus strictes" de M. Dufresne.

Demain: DEUXIEME LETTRE INEDITE DE M. FERNAND DUFRESNE.

Nouveau coup d'Etat chez les Syriens

Damas, 19 (A.P.) — Un groupe d'officiers syriens vient d'emprisonner le commandant en chef de leur armée, le général Sami Hennaoui, en l'accusant d'avoir complété avec des puissances étrangères contre le présent régime d'Hachem Bey Atchaki. Un communiqué publié par leurs soins affirme qu'il ne s'agit pas d'un nouveau coup d'Etat, — comme celui que Sami Hennaoui avait exécuté contre l'ancien président, le maréchal Housni Zaim — mais d'une simple "mesure disciplinaire". Ce communiqué était signé par le colonel Aïem Cheikhakli.

Il annonçait en même temps que ce dernier prenait lui-même le commandement de l'armée mais laissait l'administration de la Syrie entre les mains des représentants légitimement élus du peuple. Le communiqué assure que la situation demeure normale par ailleurs dans tout le pays; mais on souligne le fait que ce message de l'armée a été annoncé comme portant le numéro un, car c'est ordinairement ainsi qu'est signalée la bas l'apparition d'un nouveau régime. La rumeur s'empresse aussi de rappeler que Cheikhakli a été autrefois l'intime du maréchal Zaim.

L'"internement" de l'archevêque de Prague, Mgr Beran, dure depuis plus de six mois

Prague, 19 (A.P.) — Il y avait hier six mois que Son Exc. Mgr Joseph Beran, archevêque de Prague, était "interné" dans son palais de Hradcany, près de Prague. A l'approche de Noël et de l'Année Sainte, ses fidèles se demandent quand il en sortira, pour mettre fin à un des plus étranges isolements des temps modernes.

Les chefs du gouvernement communiste de Tchécoslovaquie ont prétendu que l'archevêque était libre de quitter le palais quand il le voudrait et que la seule raison

pour laquelle il ne le faisait pas était qu'il voulait "poser au martyr et devenir ainsi cardinal".

Mais s'il quitte son palais, il est permis de se demander s'il pourra jamais y retourner.

Dans son isolement, il est certainement le symbole de la résistance de la hiérarchie catholique aux tentatives de l'Etat en matière religieuse. Le gouvernement, d'ailleurs, prétend avoir réussi à s'assurer le contrôle de l'Eglise depuis six mois.

Il y a trois semaines seulement, le Conseil des évêques de Tchécoslovaquie a rapporté qu'il n'avait pu voir Mgr Beran pour lui faire signer une déclaration par laquelle

ils dénonçaient les lois de contrôle de l'Eglise.

En dépit de tout cela, le cardinal Beran a réussi à faire publier quelques lettres pastorales. Jusqu'à ce que, du moins, le gouvernement déclare la lecture de ces lettres illégale. Il a également pu recevoir la visite du seul envoyé du Vatican à demeurer à Prague.

"Il faut aimer les communistes mais haïr leur doctrine de mort"

Assemblée au Plateau — La Ligue anticommuniste canadienne

"Il faut aimer les communistes, mais haïr leur doctrine de mort", a affirmé hier soir le R. P. Flavien Charbonneau, c.s.v., directeur de la Ligue anticommuniste canadienne, au cours d'une conférence prononcée au Plateau.

Le conférencier d'honneur, hier soir, était le comte Joseph Czapski, ancien prisonnier de guerre des Russes.

1.500 personnes avaient répondu à l'invitation du Père Charbonneau. Elles ont entendu attentivement faire appel à la collaboration de chacun pour que la Ligue devienne un organisme puissant qui coordonnera les efforts contre l'infiltration du communisme chez nous. Le Père Charbonneau a noté que date on a manqué d'unité dans la lutte contre la menace rouge. "Il faut prendre conscience de nos forces, a dit le Père, refaire l'éducation du public". Pour bien des gens, dit-il, le communisme est une "espèce de divinité cachée, un dieu du mal", et on le combat sans bien savoir pourquoi. Il a regretté aussi que les souffrances des pays communistes nous soient assez indifférentes.

Pour faire partie de la Ligue anticommuniste, a-t-il dit, il suffit de verser une contribution d'un dollar par année. Le 23 janvier prochain, il y aura grande réunion de tous les membres. On élira un conseil d'administration, qui a son tour nommera le nouveau exécutif pour 1950.

Congé des Fêtes au bureau des allocations familiales

Afin de rendre service au public en lui évitant des déplacements inutiles, le directeur régional des Allocations familiales annonce la fermeture du bureau régional, 51, boul. des Capucines, à Québec, ainsi que du comptoir d'information de la métropole, les 24, 25 et 26 décembre; les 31 décembre, 1er et 2 janvier prochains. Cette fermeture a été décrétée par la Commission du service civil afin d'accorder aux employés un congé bien mérité.

5 vols à main armée, 2 cambriolages — \$9,126 d'effets divers ont été volés

Cinq vols à main armée et deux cambriolages ont tenu les détectives fort occupés durant la fin de semaine.

Le plus important de ces crimes a été commis samedi soir à Gantantou Pure Milk. Deux bandits armés ont tenu un employé en respect et se sont enfuis avec une somme de \$5,000.

Le même soir, vers 7 h. 30, un autre bandit armé a volé \$90 au magasin de bonbons Mary Lee, situé à 1687 est, Mont-Royal. Le chenapan a forcé Mlle Antoinette Falano, 2561, Bourbonnière, de lui remettre la somme. Elle était seule dans l'établissement à ce moment-là.

Un chauffeur de taxi, M. Marcel Smith, 459 est, Ontario, s'est plaint à la police que deux hommes armés lui avaient volé \$16 hier matin, au coin La Fontaine et Beauregard.

Le jeune Léopold Gauthier, 14 ans, de St-Martin, employé comme garçon-livreur à l'épicerie Legault, 3637 ouest, boul. Gouin, s'est fait voler \$10 vers 9 h. samedi soir. Il a raconté que deux jeunes gens l'ont descendu de sa bicyclette et l'ont fouillé en face de 12087, Rivoli.

Des voleurs sont entrés par effraction, de bonne heure hier matin, au restaurant de M. Albert Tessier, 3770 ouest, boul. Gouin. Ils ont dérobé pour \$2,000 de cigarettes et \$800 de cigares; sans compter une somme de \$75 en billets de banque.

Des voleurs se sont servis d'une plaque d'égoût pour briser la vitrine du magasin de musique Paul Trudel, 4050 ouest, boul. Gouin, hier matin de bonne heure. Ils se sont emparés à cet endroit pour \$325 de marchandises, qui comprennent 5 radios, 6 harmonicas et un rasoir électrique.

Un autre chauffeur de taxi, M. Roger Villierand, 1254 Plessis, a été soulagé de \$10 par deux clients qu'il venait de conduire à Beloeil, hier soir.

LA ASSOCIATION FORESTIERE

L'Association forestière annonce la nomination de M. Alphonse Guimont, I.F., au poste de directeur de la propagande, de M. Grégoire Girard au poste de directeur régional de l'Association forestière.

re des Laurentides et de M. Louis-Philippe De Blois, au poste de directeur régional de l'Association forestière de l'Ouest du Québec.

M. Guimont, de même que les deux nouveaux directeurs régionaux sont des ingénieurs forestiers. Jusqu'ici, M. Guimont était à

Le juge en chef de la province est décédé samedi, brillante carrière

Le Barreau et la magistrature déplorent la mort du juge en chef de la Cour d'appel, l'hon. Séverin Létourneau, survenue samedi après-midi. L'éminent juriste avait été frappé, il y a quelque temps, d'une attaque cardiaque, alors qu'il présidait le tribunal d'appel de Québec. Après un séjour de quelques semaines à l'hôpital, le juge Létourneau semblait en parfaite santé et avait repris son travail avec la même ardeur qu'autrefois.

Cette mort subite met fin à une longue et brillante carrière. Né le 23 mai 1871 à Saint-Constant, 1942, à sir Mathias Tellier, comme juge en chef de la Cour d'appel. Le juge Létourneau était âgé de 78 ans. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 h. en l'église



UN INDUSTRIEL PRECOCE — Le jeune Alan Hull, de Winnipeg, a une industrie qui lui rapporte quelque \$6,000 par année. On le voit ici avec quelques-unes des petites statues de plâtre qu'il fabrique après ses heures de classes. Hull n'est âgé que de seize ans. (Ph. C.P.)

de Québec de 1912 à 1919, puis conseiller législatif, il succéda, en 1942, à sir Mathias Tellier, comme juge en chef de la Cour d'appel. Le juge Létourneau était âgé de 78 ans. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 h. en l'église

St-Léon de Westmount et c'est Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, qui chantera le service funèbre. La dépouille mortelle est exposée à 421, rue Argyle, à Westmount.

Lui survivent son épouse, née Antonine Lacasse, et huit enfants: M. Paul-Emile Létourneau, de Montréal; Mme Adélaïde Desrosiers (André), de Montréal; Mme Robert Larivière, de Paris; Mme Auguste Descarries (Marcelle) de Montréal; N. Hubert Létourneau, de Québec; M. Jean Létourneau, de Montréal; M. Marc Boyer (Madeleine), d'Ottawa; Mme Robert Lee-Smith (Rachel), de Baltimore.

"Le Devoir" offre à la famille du disparu, ses plus vives condoléances.

Radio prêté GRATIS
ESTIMATION AVANT REPARATION SERVICE \$1.00
SAMSON PL. 8618
470 Rachel E.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est, Ste-Catherine
Livraison partout directement de notre serre chaude.
PL. 1786-1787

10% d'escompte aux communautés religieuses.

HOPITAL MICHAUD
DRUMMONDVILLE

DERNIERS DEVOIRS

— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

Salons mortuaires — Service d'ambulance

Geo. VANDELAC Ltée

G. VANDELAC, jr. — ALEX. GOUB

120 est, rue RACHEL, Montréal — BE. 1717



BILLETS de TRAINS

Payés à l'avance

par le **Pacifique Canadien**

* POUR RÉUNIR LES FAMILLES

* POUR FACILITER LES VOYAGES

Il est facile de préparer un voyage pour quelqu'un, entre n'importe quels points... soit aux Fêtes ou en tout autre temps de l'année... en payant son billet à l'avance. Vous n'avez qu'à voir un agent du Pacifique Canadien. Vous achetez le billet, simple ou aller et retour, en première ou wagon ordinaire, aux tarifs réguliers ou d'excursion — et vous l'envoyez ou le faites envoyer à la personne à qui vous le destinez. Vous lui assurez un voyage sûr, rapide et confortable. Pas de supplément à payer.

EXEMPLES DU PRIX MODIQUE DE BILLETS ALLER ET RETOUR PAR WAGONS ORDINAIRES DE MONTREAL	SHERBROOKE.....\$6.65
	OTTAWA.....\$7.00
	WINNIPEG.....\$74.15
	VANCOUVER.....\$119.65

Renseignements complets de n'importe quel agent du Pacifique Canadien.

Pacifique Canadien

Avis de décès

LETOURNEAU — A Westmount, le 17 décembre 1949, à l'âge de 78 ans, est décédé l'honorable Séverin Létourneau, juge en chef de la province de Québec, époux d'Antoinette Lanctôt. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de sa résidence, 421 avenue Argyle, Westmount, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Mathias, Co. Rouville, Qué. lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBY — A Montréal, le 17 décembre 1949, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Fernand Roby, époux d'Henriette MacKay, demeurant 5330 avenue du Parc. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J.-S. Vallée, Ltée, 5310 avenue du Parc, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBILLARD — A Montréal, le 17 décembre 1949, à l'âge de 63 ans, est décédé le notaire Louis-Joseph Robillard, époux en premières noces de feu Eugénie Comtois, en deuxième noces de Jeanne Côté. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 8505 rue Ste-Claire, Tétraultville, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 heures, et de là à l'église paroissiale de Repentigny, où un deuxième service sera chanté à 11 heures et inhumation au cimetière local. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Donnez des **PALL MALL** à Noël

Choisissez, pour vos cadeaux de Noël, cette cigarette renommée — douce et aromatique — luxueusement présentée dans une boîte rouge et or. La plus aristocratique des cigarettes de Virginie sera toujours reçue avec gratitude! (Et elle ne coûte pas plus cher que les autres.)

BOÎTES MÉTALLIQUES DE 50

BOU UNI OU LIÈGE

PALL MALL VIRGINIA CIGARETTES

PLAIN END Special VIRGINIAS

A THETFORD-LES-MINES

Une nouvelle formule d'entente

Rencontre avec les compagnies cet après-midi — Régler le cas de 1949 et ouvrir de nouvelles négociations pour le contrat de 1950 — On ne peut signer un contrat de travail pour deux ans

Thetford-les-Mines, 19 (Spécial au Devoir) — Les mineurs d'amiante entreront en négociations, cet après-midi, par l'entremise de leur syndicat, avec les compagnies Asbestos Corporation, l'Inkote Mines et Johnson Company, pour leur présenter une formule d'entente relativement au contrat de travail de 1949.

A une importante assemblée tenue ici hier soir, les mineurs ont décidé de ne pas accepter la sentence arbitrale majoritaire rendue par le juge Thomas Tremblay et l'arbitre patronale parce que cette sentence lie les parties pour deux ans, ce qui est illégal en vertu de l'article 15 de la Loi des relations ouvrières. De plus, on a fait remarquer que cette clause est contraire à l'entente signée le 24 juin dernier entre le syndicat et les compagnies, entente qui mettait fin à la grève et en vertu de laquelle le tribunal d'arbitrage était constitué.

Cette entente stipulait clairement que le tribunal d'arbitrage étudierait seulement le contrat de 1949.

La proposition du syndicat n'a trait qu'aux questions monétaires. Les ouvriers sont prêts à accep-

M. FERNAND ROBY DECEDE A 66 ANS

Samedi, le 17 décembre, à 11 h. 30 du soir, est décédé M. Fernand Roby, journaliste à la "Presse". Il était âgé de 66 ans.

M. Roby était attaché au personnel des reporters à la "Presse" depuis 1927; il avait été chef des nouvelles à la "Patrie" pendant de longues années, ainsi que reporter au "Devoir" et au "Réveil".

Il était le fils de M. Etienne Roby et de Normandie Ranger, tous deux décédés.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse (Henriette Mackay), un fils, André; ses frères, le Père Ernest Roby, S.J., MM. Antoine et Rosaire Roby; ses sœurs, Mmes Marie et Gilberte Roby; et deux petits-enfants, Aline et Jean.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires J.-S. Valérie, 5310, avenue du Parc. Les funérailles auront lieu mercredi matin, le 21, à l'église Saint-Viateur d'Outremont.

La vente d'obligations est beaucoup moindre cette année que l'an dernier

Il ressort d'une compilation faite par la firme A. E. Ames and Co., que le total des émissions d'obligations lancées sur notre marché depuis le début de l'année jusqu'au 12 décembre dernier, a été beaucoup moindre que celui effectué l'an dernier au cours de la même période. Voici un tableau qui permet de constater les diminutions enregistrées:

	1949 au 12 déc.	1948 au 13 déc.	1947 au 15 déc.
Gouv. du Canada	\$3,325,000,000	\$4,000,000,000	\$3,505,000,000
Gouv. du Canada gar.	70,000,000	190,515,000	135,707,000
Provinciales	254,756,000	122,104,500	93,855,000
Provinciales gar.	195,631,000	102,051,841	245,556,062
Municipales	149,660,130	209,676,000	375,864,500
Corporations	269,869,000		
	\$4,264,916,130	\$4,714,347,441	\$4,360,582,562

Chapelets et croix de la meilleure qualité

Chapelets tout en or, 10 carats \$50.00
Chapelets de pur cristal de roche sur montures en argent, à partir de \$25.00

Magnifiques chapelets, pour hommes, sur montures doublées or, à partir de \$15.00

Autres chapelets, montures en argent et doublées or, à partir de \$ 5.00

Croix et chaînes en or, 10 carats, à partir de \$ 6.50

Le Magasin est ouvert jusqu'à 9 hres p.m. le vendredi soir.

PLAN BUDGETAIRE SUR DEMANDE

Tout notre personnel est bilingue.

401 Ste-Catherine ouest à l'ouest de Bleury

MURRAY & O'SHEA

DIAMANTS MONTRES

New-York se construit un immense réservoir de 143,000,000,000 de gallons d'eau

Downsville, 19 (A.P.) — Des milliers de terrassiers s'activent plus fébrilement que jamais en ce moment à construire un nouveau réservoir qui devrait aider à soulager d'une façon permanente la disette d'eau de New-York.

Ce sera le plus grand réservoir du genre en existence à New-York. La construction n'en aura pas été facile car, en décembre 1948, un accident entraîna des désastres: une inondation qui, en plus des dommages à la propriété, entraîna un retard de cinq mois dans les travaux.

On a aussi vu l'hiver dernier le thermomètre descendre en cette région jusqu'à 32 degrés sous zéro. A pareille température, il se trouvait encore des ouvriers prêts au travail; mais c'était cette fois les machines — niveleuses et pelles à vapeur — qui refusaient de fonctionner.

Du réservoir Pepacton on pourra tirer chaque jour un supplément de 335,000,000 de gallons d'eau pour compléter les 1,160,000,000 de gallons dont les New-Yorkais ont un besoin urgent. Les présentes réserves ne se sont tant abaissées, reconnaît-on aujourd'hui, qu'à la suite d'un gaspillage effréné.

L'ingénieur principal de l'aqueduc new-yorkais, M. Edward Clark, rapporte que la quantité d'eau renfermée dans les réservoirs Groton et Catskill s'est encore abaissée d'un dixième d'un pour cent depuis hier. Elle est présentement de 88,000,000,000 de gallons d'eau, soit 34.8 p.c. de leur capacité tandis qu'elle atteignait encore l'an dernier 127,000,000,000 de gallons, soit 50.2 p.c.

Le réservoir Pepacton on pourra tirer chaque jour un supplément de 335,000,000 de gallons d'eau pour compléter les 1,160,000,000 de gallons dont les New-Yorkais ont un besoin urgent.

On a aussi vu l'hiver dernier le thermomètre descendre en cette région jusqu'à 32 degrés sous zéro. A pareille température, il se trouvait encore des ouvriers prêts au travail; mais c'était cette fois les machines — niveleuses et pelles à vapeur — qui refusaient de fonctionner.

Du réservoir Pepacton on pourra tirer chaque jour un supplément de 335,000,000 de gallons d'eau pour compléter les 1,160,000,000 de gallons dont les New-Yorkais ont un besoin urgent.



LE LITIGE AERIEN — De hauts fonctionnaires sont réunis à Ottawa pour régler un litige survenu à propos de l'interprétation du pacte aérien signé par le Canada et les Etats-Unis en juin dernier. Ce litige vient principalement du fait que Colonial Airlines veut empêcher Air-Canada d'établir un service concurrent Montréal-New-York. Ci-dessus, les hauts fonctionnaires canadiens et américains, de gauche à droite: M. J. R. Baldwin, président de la Commission canadienne du transport aérien, Adrian Fisher, conseiller légal du département d'Etat des Etats-Unis; Emory T. Nunnely, aviseur général de la Commission américaine d'aéronautique civile; et H. O. Moran, assistant du sous-secrétaire d'Etat du Canada. (Photo C.P.)

La difficulté des temps présents éprouve notre fidélité, déclare le Pape Pie XII

Cité du Vatican, 19 (A.P.) — Sa Sainteté le Pape Pie XII a déclaré hier que la difficulté des temps actuels éprouve la "fermeté de notre fidélité". Le Pape parlait au dévouement d'un monument à son prédécesseur, le pape Pie XI, en la basilique Saint-Pierre.

Le chef actuel de l'Eglise catholique a rappelé "le travail énorme" réalisé par son prédécesseur et a demandé au Ciel "une force sinon égale, du moins semblable" à celle de Pie XI.

"Les besoins et les souffrances des temps dans lesquels la Divine Providence a situé notre vie et notre travail ne nous effraient pas, a-t-il ajouté. Nous aimons ce temps, quelque dur, plein de dangers et chargé de haïnes qu'il soit. Il est la Croix qui nous est destinée par le Seigneur de toute éternité."

La dureté de la Croix éprouve "la vérité de notre amour, la fer-

meté de notre fidélité, la solidité de notre foi, la mesure de notre participation intime aux peines, aux besoins et à la mission de l'Épouse du Christ."

Le Pape a été accueilli à la basilique par un groupe de cardinaux et de diplomates accrédités auprès du Saint-Siège. Son Eminence le cardinal Giovanni Battista Nasalli-Rocca di Corneliano, président du comité des cardinaux qui a décidé de la construction du monument, a lu une courte adresse comme on dévoilait le monument.

Le notaire L.-J. Robillard est décédé subitement samedi

Samedi soir est décédé subitement, à sa demeure, Me Louis-Joseph Robillard, notaire de Montréal. Me Robillard appartenait à une famille où, tant du côté paternel que maternel, la profession notariale était depuis longtemps en honneur.

Né à Repentigny, le 15 décembre 1886, du mariage de Joseph Robillard, cultivateur, et Cordélie O'Brien, il avait fait ses études classiques au collège de l'Assomption, et ses études universitaires à l'Université de Montréal.

Admis à la pratique du notariat en 1912, il avait toujours exercé sa profession à Montréal, conservant toujours le même bureau, en l'édifice de la Banque d'Épargne, angle des rues Ste-Catherine et St-Timothée.

En 1914, il avait épousé Eugénie Courtois, décédée en 1938. Lui survivent: son épouse actuelle, née Côté (Jeanne); ses enfants: Me Michel Robillard, notaire, secrétaire du club Richelieu-Montréal; François Robillard, entrepreneur-électricien; Eugénie Robillard (Mme Jacques Lacasse); Claude Robillard, marchand; Germaine Robillard (Mme Armand Paquette); Louis Robillard, comptable; Paul Robillard, ébéniste;

Charles Robillard, mécanicien; Pierre et Jean Robillard, étudiants au collège de l'Assomption; ses brues et ses gendres: Mme Michel Robillard (Madeleine Trotter); François Robillard (Marcelle Pelletier), Claude Robillard (Claire Rivet), MM. Jacques Lacasse et Armand Paquette; ses beaux-frères: L.-Eugène Courtois, gérant général de la Société coopérative des Frères; Me Arthur Courtois, secrétaire-trésorier de la Chambre des notaires de la province de Québec; Hector Courtois, pharmacien et Paul-Emile Courtois; ses belles-sœurs: Mmes Arthur Courtois (Jeanne Cornélière), Hector Courtois (Annette La Salle); sa belle-mère, Mme Joseph Courtois.

Le notaire L.-J. Robillard s'occupait d'œuvres de charité: il était membre de la Ligue indépendante catholique, de la Ligue du Sacré-Coeur, de l'Adoration nocturne. Son corps est exposé en son domicile, no 8505 rue Sainte-Clair. Un premier service aura lieu mercredi à 9 heures en l'église Sainte-Claire; le second sera célébré le même jour, à 11 heures, en l'église paroissiale de Repentigny. L'inhumation se fera en ce dernier endroit, dans le tombeau familial.

Vibrant hommage rendu au fondateur de la Coopérative Ste-Marguerite de Trois-Rivières

L'hon. Maurice Duplessis dit que le curé J.-L. Chamberland est le véritable fondateur des coopératives du Québec — "La coopération a trouvé sa voie dans la paroisse Ste-Marguerite", dit Me René Paré, président de la Société des Artisans canadiens-français

Trois-Rivières, 19 (D.N.C.) — Un vibrant hommage a été rendu hier par des citoyens des Trois-Rivières au fondateur de la Coopérative Sainte-Marguerite, M. le chanoine J.-L. Chamberland. Les autorités civiles et religieuses ont participé à cette fête et ont fait le curé de Sainte-Marguerite, à l'issue du dîner servi à l'école Chamberland. Tous les coopérateurs de Sainte-Marguerite et leurs épouses ainsi que de nombreux invités d'honneur et amis participaient à cette fête.

Le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis; Me René Paré, président du conseil supérieur de la coopération et président de la Société des Artisans canadiens-français; M. le maire J.-A. Mongrain, le député fédéral, Me Léon Balcer, et le chanoine Joseph Desjardis, représentant de Mgr P.-E. Doyon, P.D., V.G., administrateur diocésain, ont uni leur voix pour rendre hommage "au véritable fondateur des coopératives du Québec".

On remarquait à la table d'honneur, outre les personnes déjà mentionnées, M. C.-E. Plouffe, président de la Coopérative Sainte-Marguerite, MM. les chanoines Henri Garceau, procureur du séminaire, Robert Giroux, procureur de l'église; MM. les abbés Hormidas Deschênes, curé de Saint-Philippe; Ovide Gagnon, préfet

Me Bernard Lefebvre, c.r. Québec, 19. — Me Bernard Lefebvre, avocat, demeurant à Laprairie et exerçant sa profession à Montréal, est nommé conseil en loi du Roi.

La Fédération des commissions scolaires est opposée à toute ingérence politique

A la suite de son deuxième congrès général, la Fédération des Commissions scolaires du Québec a présenté un mémoire au surintendant de l'Instruction publique. La fédération insiste pour que l'éducation soit libérée de toute influence politique et elle s'oppose à une aide fédérale.

Pour répondre adéquatement aux besoins financiers de l'éducation, la fédération est d'avis que le gouvernement fédéral devrait remettre aux provinces leur pouvoir de taxation.

La fédération constate avec tout

le monde que les octrois pour la construction d'écoles donnent lieu à de l'agiotage politique et que trop souvent ils prennent la forme de patronage. Afin d'assurer une distribution plus équitable des octrois, la fédération suggère que le département de l'Instruction publique établisse un marbre d'octrois uniforme pour la province, basé sur la capacité des commissions scolaires.

Selon la fédération, toutes les compagnies exploitant des ressources naturelles dans la province devraient être taxées pour constituer un fonds à l'éducation. Enfin, on

prie le département de l'Instruction publique de prendre les mesures nécessaires à l'application de la loi qui interdit l'entrée des cinémas aux enfants.

LE VRAI PRIX DE LA VIE EST HORS DE LA SCIENCE SEULE

(Lindbergh)

Washington, 19 (A.P.) — Dans l'une de ses rares apparitions en public depuis qu'il a conquis la renommée en 1927, le colonel Charles Lindbergh a signalé, devant l'Aero-Club de Washington, le danger de laisser la science nous faire oublier le vrai prix de la vie. Le colonel était venu au dîner de l'Aero-Club recevoir le trophée Wright en récompense des grands services qu'il a rendus à l'aviation depuis plus de vingt ans. D'après Lindbergh, la vie est devenue plus confortable mais moins humaine et l'on ne peut parler de réussite si elle ne s'étend pas aux autres domaines de l'activité humaine en dehors de la science. Le monde souffre d'un déséquilibre entre la part accordée à la science et celle donnée aux autres possibilités de l'esprit et du corps. Médusés par le rêve d'un progrès scientifique ininterrompu, nous vivons dans une atmosphère de serre-chaude qui nous fait oublier que l'homme a besoin de plus que cela pour se développer entièrement. Le luxe présent ne doit jamais nous faire perdre contact avec la terre d'où nous venons.

11 morts violentes dans l'Est du Canada durant la fin de semaine

Des accidents de circulation ont causé 7 des 11 morts violentes qui ont marqué la fin de semaine dans les provinces de l'Est du Canada. On en compte 9 dans l'Ontario, une dans le Québec et une en Nouvelle-Ecosse.

Le seul accident mortel de notre province est arrivé près de Sherbrooke. Un jeune homme de 17 ans, M. Roland Pariseau, de Lennoxville, est mort quand son automobile a glissé dans un fossé.

Une jeune Anglaise de 26 ans, épouse de guerre divorcée, a été tuée avec son fils de 3 ans, à 5 milles de Toronto. Elle laisse une erpeline d'un an. L'accident est arrivé à Long Beach, comme la victime, Mme Beryl Reilly, faisait une promenade avec son fils. Les deux ont été frappés par une automobile.

M. Kenneth Smith, 26 ans, s'est

tué quand le taxi qu'il conduisait a tourné à l'envers près de Belleville. M. Murray Fisher, 19 ans, est mort dans une collision à Toronto. M. Harvey Gratton a été tué lorsque son camion s'est écrasé sur un arbre près de Sudbury. Finalement, le brouillard a provoqué une collision à Brompton, au cours de laquelle Mme Mary Ewing, 57 ans, a perdu la vie.

A Welland, la police fait enquête sur la mort d'un chauffeur de taxi, M. Sam Dellibasic, 47 ans, dont on a trouvé le corps dans la région. Il portait des marques de violence. La victime avait disparu depuis une semaine.

Un vieillard de 76 ans, M. Michael Troy, est mort à Toronto pour avoir fait une chute d'une fenêtre du 4ème étage de l'hôpital Sunnybrook.

JOLY vous offre... des cadeaux pour LUI

Un choix merveilleux

Articles de Mercerie
marques reconnues FORSYTH • TOOKE

CHEMISES • BAS • CRAVATES • GANTS
FOULARDS • ROBES de CHAMBRE

JOLY 251 JOLY

INC. EST, STE-CATHERINE INC.

par Joseph CARDIJN, prêtre

CENTRALISATION

Le Devoir, 430 est, Notre-Dame, Montréal.

Monsieur le directeur, Dans votre édition du 3 décembre...

M. Angers cite des paroles de Sa Sainteté le Pape à l'effet que les ouvriers ne devraient pas désirer une solution commune de leurs problèmes...

Il est certain donc, dans un même pays, deux solutions aux problèmes ouvriers: une pour les catholiques et l'autre pour ceux qui ne le sont pas.

RELATIONS FEDERALES-PROVINCIALES

Monsieur Gérard Filion, directeur du Devoir, Montréal.

Cher monsieur Filion, J'aimerais donner la réplique à votre journal en date du 13 courant...

Après avoir décoché quelques flèches emoussées aux "néo-fascistes" qui ne pensent pas comme lui, M. Noisieux s'en prend aux agitateurs qui embarrassent le gouvernement...

Disons tout d'abord que les Canadiens français n'ont pas attendu ce texte de loi pour protéger et défendre leur langue et la foi de leurs pères.

Il est difficile, je l'admets, de ne pas être ébloui par les généreux subsides d'Ottawa vers ses provinces depuis quelques années.

D'ailleurs, la mauvaise foi de notre petit jacobin à la manœuvre éclate dans tout son illigisme, quand on relit avec soin le paragraphe qui précède immédiatement la conclusion: "Que la constitution soit la résultante d'un pacte ou d'une loi, écrit-il, qu'est-ce qu'il nous en chaut? N'y a-t-il pas assez de nos correspondants, intéressés par des Canadiens français à Québec (que ce soit un ministre libéral ou unioniste), nous subissons les bas salaires, l'insécurité et les malversations politiques?"

Il est manifeste d'abord que notre homme est déjà passé spirituellement à l'étranger et qu'il est prêt à toutes les désertions.

De notre côté au parlement de Québec, que le désordre soit installé en maître dans notre maison, ce n'est pas un motif pour vendre sa province aux étrangers.

De notre côté au parlement de Québec, que le désordre soit installé en maître dans notre maison, ce n'est pas un motif pour vendre sa province aux étrangers.

De notre côté au parlement de Québec, que le désordre soit installé en maître dans notre maison, ce n'est pas un motif pour vendre sa province aux étrangers.

De notre côté au parlement de Québec, que le désordre soit installé en maître dans notre maison, ce n'est pas un motif pour vendre sa province aux étrangers.

De notre côté au parlement de Québec, que le désordre soit installé en maître dans notre maison, ce n'est pas un motif pour vendre sa province aux étrangers.

De notre côté au parlement de Québec, que le désordre soit installé en maître dans notre maison, ce n'est pas un motif pour vendre sa province aux étrangers.

De notre côté au parlement de Québec, que le désordre soit installé en maître dans notre maison, ce n'est pas un motif pour vendre sa province aux étrangers.

De notre côté au parlement de Québec, que le désordre soit installé en maître dans notre maison, ce n'est pas un motif pour vendre sa province aux étrangers.

De notre côté au parlement de Québec, que le désordre soit installé en maître dans notre maison, ce n'est pas un motif pour vendre sa province aux étrangers.

avis, les ouvriers d'un même pays et leurs syndicats doivent s'unir et présenter un front commun devant une seule législation...

Les ouvriers américains sont intégrés dans de fortes unions ouvrières sans préjudice à leurs dénominations religieuses.

Il est certain donc, dans un même pays, deux solutions aux problèmes ouvriers: une pour les catholiques et l'autre pour ceux qui ne le sont pas.

Bien à vous, R. LONGTIN, 1701 rue Cartier, Montréal 24

non le motif; et qu'ensuite notre correspondant a tellement été ébloui par les largesses d'Ottawa à notre endroit qu'il serait prêt à vendre les siens pour le traditionnel plat de lentilles.

Il devrait pourtant savoir que si Ottawa a augmenté considérablement ses revenus ces dernières années, c'est précisément en spoliant les provinces de leurs pouvoirs fiscaux.

Il est difficile, je l'admets, de ne pas être ébloui par les généreux subsides d'Ottawa vers ses provinces depuis quelques années.

Il est difficile, je l'admets, de ne pas être ébloui par les généreux subsides d'Ottawa vers ses provinces depuis quelques années.

Il est difficile, je l'admets, de ne pas être ébloui par les généreux subsides d'Ottawa vers ses provinces depuis quelques années.

Il est difficile, je l'admets, de ne pas être ébloui par les généreux subsides d'Ottawa vers ses provinces depuis quelques années.

Il est difficile, je l'admets, de ne pas être ébloui par les généreux subsides d'Ottawa vers ses provinces depuis quelques années.

Il est difficile, je l'admets, de ne pas être ébloui par les généreux subsides d'Ottawa vers ses provinces depuis quelques années.

Il est difficile, je l'admets, de ne pas être ébloui par les généreux subsides d'Ottawa vers ses provinces depuis quelques années.

Il est difficile, je l'admets, de ne pas être ébloui par les généreux subsides d'Ottawa vers ses provinces depuis quelques années.

Il est difficile, je l'admets, de ne pas être ébloui par les généreux subsides d'Ottawa vers ses provinces depuis quelques années.

Il est difficile, je l'admets, de ne pas être ébloui par les généreux subsides d'Ottawa vers ses provinces depuis quelques années.

Il est difficile, je l'admets, de ne pas être ébloui par les généreux subsides d'Ottawa vers ses provinces depuis quelques années.

Il est difficile, je l'admets, de ne pas être ébloui par les généreux subsides d'Ottawa vers ses provinces depuis quelques années.

Il est difficile, je l'admets, de ne pas être ébloui par les généreux subsides d'Ottawa vers ses provinces depuis quelques années.

Il est difficile, je l'admets, de ne pas être ébloui par les généreux subsides d'Ottawa vers ses provinces depuis quelques années.

Tous les catholiques s'opposent au communisme. Mais il y a la manière. Quelle est la bonne?

Après une longue randonnée à travers l'Afrique du Nord, l'Afrique occidentale française et les trois Amériques, qui ont ajouté à son expérience de prêtre et de militant, le chanoine Joseph Cardijn dénonce l'anticommunisme purement négatif.

Ayant considéré le prolétariat mondial, qui s'agit de dans presque tous les pays, le fondateur de la J.O.C. écrit dans MASSES OUVRIÈRES:

Une réponse aux aspirations ouvrières

Cette unification du monde, et surtout cette unification du prolétariat mondial, pose aujourd'hui des problèmes cruciaux à l'échelle du monde.

On ne peut nier les faits: le communisme est aujourd'hui, dans une grande partie du monde, à l'avant-garde de toute la poussée vers l'unification internationale du monde du travail.

Devant l'évidence pourtant criante d'un problème social et culturel d'émancipation ouvrière, les responsables ont hélas trop souvent acheté la civilisation actuelle et sa brillante technique par le bien-être et la vie même de millions de travailleurs.

Aux masses, qui sont victimes d'une situation sociale intolérable, cet anticommunisme apparaît comme une attitude antiouvrière, une opposition pharisaïque à toutes les réformes indispensables et urgentes.

Cet anticommunisme fait le lit du communisme dans les masses ouvrières.

Parce que la situation intolérable de ces dernières est un bouillon de culture pour toutes les propagandes communistes;

Parce que les mesures officielles, prises parfois sans discernement, suffisent, contre tout ce qui touche au communisme, à développer une atmosphère de persécution, qui fait surgir de nouveaux apôtres et de nouveaux défenseurs du communisme même.

L'Eglise et le problème ouvrier

Cet anticommunisme purement négatif trahit la pensée de notre Saint-Père le Pape, qui veut la déprolétariation véritable dans la justice et la charité pour les masses ouvrières.

Seuls, une attitude et un effort positifs, constructifs et réalisateurs, dans le domaine social et économique, peuvent combattre efficacement le communisme dans les masses ouvrières.

Ce mouvement ouvrier chrétien, loin d'être démagogique, doit développer le sens de la responsabilité devant Dieu, l'homme, le prochain, le monde.

Cet anticommunisme purement négatif trahit la pensée de notre Saint-Père le Pape, qui veut la déprolétariation véritable dans la justice et la charité pour les masses ouvrières.

Cet anticommunisme purement négatif trahit la pensée de notre Saint-Père le Pape, qui veut la déprolétariation véritable dans la justice et la charité pour les masses ouvrières.

Cet anticommunisme purement négatif trahit la pensée de notre Saint-Père le Pape, qui veut la déprolétariation véritable dans la justice et la charité pour les masses ouvrières.

Cet anticommunisme purement négatif trahit la pensée de notre Saint-Père le Pape, qui veut la déprolétariation véritable dans la justice et la charité pour les masses ouvrières.

Cet anticommunisme purement négatif trahit la pensée de notre Saint-Père le Pape, qui veut la déprolétariation véritable dans la justice et la charité pour les masses ouvrières.

Cet anticommunisme purement négatif trahit la pensée de notre Saint-Père le Pape, qui veut la déprolétariation véritable dans la justice et la charité pour les masses ouvrières.

Cet anticommunisme purement négatif trahit la pensée de notre Saint-Père le Pape, qui veut la déprolétariation véritable dans la justice et la charité pour les masses ouvrières.

Cet anticommunisme purement négatif trahit la pensée de notre Saint-Père le Pape, qui veut la déprolétariation véritable dans la justice et la charité pour les masses ouvrières.

Cet anticommunisme purement négatif trahit la pensée de notre Saint-Père le Pape, qui veut la déprolétariation véritable dans la justice et la charité pour les masses ouvrières.

Cet anticommunisme purement négatif trahit la pensée de notre Saint-Père le Pape, qui veut la déprolétariation véritable dans la justice et la charité pour les masses ouvrières.

Cet anticommunisme purement négatif trahit la pensée de notre Saint-Père le Pape, qui veut la déprolétariation véritable dans la justice et la charité pour les masses ouvrières.

Cet anticommunisme purement négatif trahit la pensée de notre Saint-Père le Pape, qui veut la déprolétariation véritable dans la justice et la charité pour les masses ouvrières.

Cet anticommunisme purement négatif trahit la pensée de notre Saint-Père le Pape, qui veut la déprolétariation véritable dans la justice et la charité pour les masses ouvrières.

Cet anticommunisme purement négatif trahit la pensée de notre Saint-Père le Pape, qui veut la déprolétariation véritable dans la justice et la charité pour les masses ouvrières.

Cet anticommunisme purement négatif trahit la pensée de notre Saint-Père le Pape, qui veut la déprolétariation véritable dans la justice et la charité pour les masses ouvrières.

Cet anticommunisme purement négatif trahit la pensée de notre Saint-Père le Pape, qui veut la déprolétariation véritable dans la justice et la charité pour les masses ouvrières.

Cet anticommunisme purement négatif trahit la pensée de notre Saint-Père le Pape, qui veut la déprolétariation véritable dans la justice et la charité pour les masses ouvrières.

Cet anticommunisme purement négatif trahit la pensée de notre Saint-Père le Pape, qui veut la déprolétariation véritable dans la justice et la charité pour les masses ouvrières.

Cet anticommunisme purement négatif trahit la pensée de notre Saint-Père le Pape, qui veut la déprolétariation véritable dans la justice et la charité pour les masses ouvrières.

Cet anticommunisme purement négatif trahit la pensée de notre Saint-Père le Pape, qui veut la déprolétariation véritable dans la justice et la charité pour les masses ouvrières.

dra à démasquer la solution communiste, qui est un remède pire que le mal. Les masses ouvrières n'y adhèrent que parce qu'elles ignorent les autres solutions ou manquent de confiance dans leur efficacité.

Encore faut-il que cette élite ouvrière rencontre une élite convaincue dans les milieux patronaux et financiers, qui veuille collaborer sérieusement à instaurer un régime économique-social, qui assure aux travailleurs une participation équitable à la gestion et aux bénéfices de la communauté de travail.

VERS UNE NOUVELLE GUERRE MONDIALE?

Un autre problème, non moins crucial, est la psychose de guerre qu'on rencontre dans la plupart des pays non-européens.

Partout, on parle de l'éventualité d'une nouvelle guerre mondiale. On montre le front international, courant le long des côtes africaines, depuis l'Égypte jusqu'au Natal, faisant de l'Afrique le centre de défense et de ravitaillement le plus formidable de l'histoire.

On peut craindre que la solution ne soit pire que le mal. La guerre, d'ailleurs, n'extirpe pas le mal. Le communisme, fort probablement, subsisterait après une nouvelle guerre; peut-être même en sortirait-il plus fort et plus universel encore.

La peur de la Russie et de ses États satellites semble reposer davantage sur l'inquiétude de la décadence que sur la crainte d'une nouvelle guerre mondiale.

A quoi mènerait la guerre? Signifierait-elle une solution efficace au problème ouvrier dans le monde? Hélas! même si le péril russe disparaissait, le problème ouvrier resterait entier.

Tous les hommes sincères doivent souhaiter la paix sans conflit armé. Celui-ci signifierait un suicide pour l'Europe et pour une grande partie de l'humanité.

Cet événement coïncide avec un autre, d'égale importance pour nous: l'épuration de la politique antifrançaise qui fonde le régime de l'Union.

Deux autres chapitres traitent d'événements ultérieurs. D'abord, la rupture survenue entre Lafontaine et Papineau, et qui fut l'occasion d'un grand débat parlementaire singulièrement éclairant sur le sens du régime de l'Union.

Jusqu'ici, l'enquête a porté sur l'ensemble du Canada. C'est en effet le Canada entier qui constitue la pièce à conviction. Mais une question capitale se pose: dans quel esprit le Canada intérieur sera-t-il amené? Devons-nous souhaiter l'indépendance de n'importe quelle sorte de pays?

Le Canada, pays libre, c'est d'abord une question: le Canada est-il vraiment un pays libre? La réponse est complexe. L'auteur se livre, autour du Statut de Westminster, à une enquête analogue à celle du chapitre précédent.

Et d'abord il rappelle dans Vers l'indépendance l'instauration du gouvernement autonome au Canada: c'est en 1842 que, pour la première fois, la responsabilité ministérielle s'inscrit comme un fait dans notre vie politique; notre régime parlementaire reçoit, sur (1842). Le Statut de Westminster le plan intérieur, son achève-

Vers l'Union de l'Atlantique?

Le plus urgent besoin du monde moderne c'est, comme on l'a proclamé pendant les deux Grandes Guerres, de supprimer la guerre. Car cette ancienne méthode de règlement des conflits entre pays ne peut plus rien résoudre aujourd'hui.

Mais comment empêcher la guerre? Il est bien évident aujourd'hui que ce programme n'a pas avancé d'un pas, que le monde est aussi loin de l'abolition de la guerre qu'il l'a jamais été.

En dépit des solennelles promulgations de principes, pendant la guerre et dans la Charte des Nations Unies, les vainqueurs d'Occident n'ont rien trouvé de mieux pour prévenir une nouvelle hécatombe que la force militaire et la crainte que cette force inspire.

A mesure que le temps passe, cette politique de force évolue. Quand les illusions de Yalta se sont évanouies, et que la "démocratie", la "liberté", la "paix" soviétiques sont apparues sous leur vrai jour, l'Occident a commencé par pratiquer le chantage de la bombe atomique pour écarter le danger de guerre.

Le pacte de l'Atlantique, issu d'accords qui datent d'un an, était conçu comme une annexe du monopole atomique. Il assume aujourd'hui une plus grande importance et pose ainsi de difficiles problèmes que l'on n'attendait pas.

Faut-il défendre l'Allemagne de l'Ouest, ce qui implique d'armer le pays, ou laisser là un vide militaire que les Soviets pourraient remplir à la première alerte?

Un mouvement nouveau s'esquisse aux États-Unis pour amplifier cette guerre à la guerre par le moyen des armements. Un groupe imposant qui compte l'ancien secrétaire de la guerre Patterson, l'amiral King, l'ancien sous-secrétaire d'Etat Clayton, et que préside l'ancien juge Roberts de la Cour suprême, fait campagne pour que le pacte de l'Atlantique se transforme en une Union de l'Atlantique.

L'argument c'est qu'il faut à tout prix rendre la guerre impossible. Or, affirme M. Patterson, quel que soit le nombre de "nos" bombes atomiques, quelle que soit l'ampleur des impôts pour armer les États-Unis et l'Europe occidentale, rien de cela ne peut empêcher "quelque autre puissance de jeter sur nous des bombes atomiques"; "Il n'existe pas de défense militaire contre la bombe atomique".

Quand les États-Unis possédaient le monopole de l'arme nouvelle, ils y voyaient une protection pour la paix et s'étonnaient des

inquiétudes soviétiques. Aujourd'hui, ce groupe d'hommes influents paraît pris de panique. Il faut une grande fédération de l'Atlantique, dont les modèles seraient les États-Unis qui ont groupé les treize colonies, la Confédération canadienne qui a uni des groupes d'origine française et d'origine anglaise, la Suisse qui a uni trois groupes ethniques différents.

Le projet d'une fédération de l'Europe, qui est déjà en cours, correspond à une donnée géographique, à une communauté d'intérêts dans un grand nombre de domaines; et les problèmes de l'heure le rendent bien désirable. D'autre part, les Nations Unies devraient normalement devenir une sorte de fédération universelle, de gouvernement mondial pour les problèmes qui intéressent toute l'humanité.

Mais que serait l'Union de l'Atlantique? Sous les différences profondes et capitales que comporterait une adhésion libre et une large autonomie, ne pourrait-on pas y voir la contrepartie de la zone soviétique? Car par la force des choses, les États-Unis y tiendraient un rôle tout à fait dominant.

La grande puissance occidentale porterait la plus grosse partie de la défense militaire, continuerait ses octrois pour la restauration économique du continent dévasté par la guerre. Mais cela, qui lui assure déjà tant d'influence comme on peut le voir pour la question allemande, lui vaudrait une autorité encore plus grande dans une fédération politique qui, au nom de la défense, contrôlerait ou orienterait tous les problèmes communs: armements, industries, transports, sécurité, secrets militaires.

Au lieu d'une évolution vers le progrès d'une société internationale, ce serait accentuer la division du monde en deux camps; car chacun des deux blocs voudrait étendre ses glaces, et bientôt toute la terre ferait partie de l'un ou de l'autre.

La semaine dernière, au consistoire préliminaire à l'Année sainte, Sa Sainteté Pie XII rappelait que "Jésus-Christ seulement et l'Eglise qu'il a fondée peuvent redonner la paix aux hommes, une paix qui soit à la fois solide et sincère", "que les nations, les peuples et les classes sociales ne sont pas encore arrivés à cette concorde tant souhaitée par laquelle on peut empêcher de façon certaine des guerres futures..."

C'est là l'unique recette, et tant qu'une si forte partie de l'humanité la rejettera, le monde ne connaîtra pas de paix véritable. Mais par le passé, dans la mesure où l'on a pu endiguer le fléau de la guerre, ce fut, sous l'impulsion de l'Eglise, par la renonciation aux méthodes de combat les plus barbares, par des restrictions qui limitaient le mal.

Le reste quelque chose de cette tradition, ainsi qu'en témoignent les accords signés à Genève le 8 décembre. Mais quant à l'ensemble du problème militaire, le monde moderne cherche plutôt la paix par le moyen opposé, en rendant la guerre plus totale et plus horrible, par la course aux armements et à la découverte d'armes toujours plus terrifiantes.

Un exemple à imiter

Voici quelques semaines, le nouveau nonce papal, un Italien, présentait ses lettres de créance au président de la République irlandaise, M. Sean T. O'Ceallaigh. Il le faisait en français. M. O'Ceallaigh, naturellement, répondit dans la même langue.

Ces jours derniers, le nouveau ministre d'Italie présente à son tour ses lettres de créance. Il le fit en italien. M. O'Ceallaigh le remercia en gaélique.

Ainsi vont les choses...

Symptomatique

On se rappelle peut-être que, voici quelques jours, le 3 décembre...

lettre du 10 courant dans laquelle vous m'informez, sur formule préparée à cet effet, que votre ministère n'a pas d'édition française de cette publication.

Auriez-vous la bonne obligation de me dire s'il doit y avoir une édition française de cette publication et, dans l'affirmative, vous m'obligeriez également en me disant à quel date cette édition française sera publiée et, 2o - en prenant bonne note de m'en faire adresser un exemplaire lorsqu'elle sera publiée.

Avec remerciements anticipés pour cette obligation et pour ce service, veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Nous sommes curieux de voir quelle réponse M. MacDonald vous fera à propos de faire à cette courtoisie, mais ferme mise en demeure.

Et nous souhaitons que cet exemple soit suivi.

Comme le protestataire nous le dit lui-même, en nous transmettant la copie de sa lettre, il faut ne jamais oublier l'énergique recommandation de Mgr Béliveau: Si nous voulons du français dans ce pays, c'est à nous d'en mettre.

M. le chanoine Lionel Groulx publie ces jours-ci aux Éditions de l'Action Nationale un volume intitulé L'INDEPENDANCE DU CANADA: un grand livre sur un grand sujet.

Il ne faut pas se laisser éblouir par les largesses du gouvernement fédéral, je lui conseille de lire sans parti pris l'étude du R. P. Arès intitulée "La Confédération: pacte ou loi".

Heidelberg, 15 (A.F.P.). — Le drapeau de la République fédérale d'Allemagne occidentale aux couleurs noir, rouge et or aura désormais le droit de flotter à côté du pavillon américain et des emblèmes nationaux des autres pays alliés.

Des idées, nous passons aux institutions. Le Canada, pays libre, c'est d'abord une question: le Canada est-il vraiment un pays libre?

Quant à nous, nous faisons figure d'orphelin.

O. H.

aurait dû être l'éclatante conclusion de mouvement plus que ce que tendre. L'a-t-il été dans la réalité politique? Hélas! on assiste en même temps à une sorte de régression du sentiment de l'indépendance chez les Canadiens.

Notons que M. le chanoine Groulx n'a point publié de volumes depuis bientôt six ans.

L'idée d'indépendance à travers l'histoire canadienne est un grand chapitre de l'histoire des idées politiques au Canada.

Après ces deux synthèses, l'auteur passe à l'examen plus détaillé de quelques-uns des points qu'il vient de soulever.

Et d'abord il rappelle dans Vers l'indépendance l'instauration du gouvernement autonome au Canada: c'est en 1842 que, pour la première fois, la responsabilité ministérielle s'inscrit comme un fait dans notre vie politique; notre régime parlementaire reçoit, sur (1842). Le Statut de Westminster le plan intérieur, son achève-

L'ÉDITEUR



Carnet mondain

FIANÇAILES

M. et Mme Samuel Bronfman annoncent les fiançailles de leur fille Aileen Minda, à M. Philippe Halphen, de Paris, France, fils de Mme Béatrice Dreyfus et de M. Henri Halphen, de Paris.

M. et Mme Albert Leduc annoncent les fiançailles de leur fille Paulette, à M. Jean-Guy Legault, fils de M. et de Mme J.-E. D. Legault.

M. et Mme J.-P. Léveillé annoncent les fiançailles de leur fille Mariette, à M. Gilles Lafrance, fils de M. et de Mme Léon Lafrance.

CONFÉRENCE

Sous les auspices du comité conjoint du Statut légal de la femme mariée, et sous la présidence d'honneur de l'hon. O.S. Tyndale, juge en chef de la cour supérieure du district de Montréal et chancelier de l'université McGill. Me Louis Baudoin, spécialiste du droit civil français, prononcera une causerie intitulée: "Le mari français ce nouvel incapable". Cette conférence sera donnée le mardi soir 20 décembre, à 8 h. 30, dans le salon bleu de l'hôtel Ritz-Carlton. Mentionnons parmi les autres invités d'honneur: l'hon. et Mme F. Philippe Brail, Mlle Elizabeth Monk, Mme Alfred Thibaut, M. et Mme Gustave Monette, Mlle Esther Kerry, M. et Mme Alfred Paradis, le juge et Mme Bernard Bissonnette, M. et Mme Edouard Asselin, le juge et Mme Gerald Fautoux, le juge et Mme Gregor Barclay, le juge et Mme Hector Perrier, M. et Mme L. Emery Beaulieu, le consul général de France et Mme Ernest Triat, M. et Mme Maximilien Caron, M. et Mme Omer Côté, M. et Mme George Foster, M. et Mme John Hackett, M. et Mme Maréchal Nantal, M. Antonio Perrault, M. et Mme Jacques Perrault, M. et Mme Yvon Sabourin, M. et Mme Pierre Gabard, M. et Mme A. Prud'homme, le sénateur et Mme Thomas Vien, le juge et Mme Edouard-Fabre Survever, le consul général de Hollande et Mme A. Sevenster, le professeur et Mme Frank Scott, Mme Louis de G. Beaubien, M. et Mme C.-G. Heward, l'hon. et Mme Olier Renaud, Mme Françoise Gaudet-Smet, M. et Mme H. Friedman.

Si elle colore votre peau en lui laissant toute sa transparence et si elle n'empoussière pas vos cils et vos cheveux.

Votre fond de teint est bien mis s'il ne fait pas masque, s'il donne à votre peau une jolie couleur et s'il en laisse apparaître le grain. Si la ligne des cheveux est respectée et s'il va en s'estompant jusqu'à la base du cou.

Vous avez de belles dents si vous les brossez. Il faut tout d'abord qu'elles soient saines et, pour cela, qu'elles soient débarrassées chaque soir des bribes de nourriture que la brosse ne suffit pas à enlever. Passez chaque soir entre les dents un fil spécial qui les nettoie complètement et utilisez un bon dentifrice.

Votre maquillage est parfait si...

Vous avez pris le temps de le faire soigneusement, en respectant les courbes et le modelé de votre visage, si votre mari (ou le sexe masculin) l'approuve et surtout si, avec ce maquillage, vous avez su rester vous-même.

L'épilation de vos sourcils est réussie si l'arc en est bien net. Il doit commencer juste au-dessus du coin intérieur de l'oeil et se terminer un peu plus bas que le coin extérieur. Le dessin du sourcil au crayon doit être très mince et très fin, de la même teinte que les sourcils eux-mêmes et leur laisser leur ligne naturelle.

Le fard pour vos paupières est bien mis s'il semble plus épais près des cils pour se terminer de façon presque invisible vers le haut de la paupière. (Le fard pour les paupières n'est pas à recommander que pour le soir). Vos cils sont bien maquillés si, après avoir appliqué le cosmétique, vous les brossez pour les séparer et en faire une frange de cils réguliers bien recourbés.

Votre rouge à lèvres est bien mis si s'il est haut sur les pommettes et s'il ne descend pas plus bas que le nez. Si la surface du rouge est large sur un visage long, et étroite sur un visage large. Si la couleur est bien estompée en allant vers l'extérieur et bien fondue ensuite avec la poudre.

Votre rouge à lèvres est bien mis si sa couleur s'harmonise avec votre peau, avec votre rouge à joues, et avec le coloris de votre robe. S'il est bien mis, la courbe de vos lèvres est respectée et les coins de votre bouche ne sont pas barbouillés. Vos lèvres sont unies et brillantes. Voici un bon moyen afin d'avoir un rouge à lèvres indélébile: poudrez abondamment vos lèvres avant d'appliquer le rouge; celui-ci appliqué, pressez vos lèvres sur un papier à démaquiller. Le surplus du rouge sera absorbé et le reste tiendra.

Votre poudre est bien mise si vous n'avez pas de plaques brillantes.

La collation de 226 diplômes aux gardes-malades

Samedi dernier, le 17 décembre, à 11 h. de l'avant-midi, dans la salle H404, a eu lieu la remise des diplômes aux deux cent vingt-six gardes-malades qui ont subi avec succès les examens d'admission à la session d'octobre. La cérémonie était sous la présidence de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal.

Un prix d'excellence a été décerné à Soeur Saint-Léon le Grand, M.L.C., de l'Hôtel-Dieu de Montréal (médaillon du lieutenant-gouverneur de la province de Québec) qui s'est classée la première de sa promotion en conservant le total de 94.4 p.c.

Un prix de pédiatrie (\$25 donné par l'hôpital Sainte-Justine) a été décerné à Soeur Jacques du Calvaire, F.D.I.S., de l'hôpital Sainte-Justine, qui a obtenu 100 pour cent en cette matière.

Se faire coiffer peut devenir un plaisir, une détente même

La mode est aux cheveux courts... voilà qui n'est pas une nouvelle fraîche, me direz-vous. C'est vrai. L'entretien de ces nouvelles coiffures demande des soins: il faut fréquenter régulièrement les salons de beauté pour que la coupe soit impeccable... voilà qui n'est pas encore une nouveauté.

Pour certaines femmes, les quatre d'heure passés sous le choix sont une corvée. C'est monotone, disent-elles; le temps est long. Mais, au Ritz Carlton, c'est bien différent. Francis a su faire de son salon de beauté une oasis de détente, aux couleurs très douces, où rien n'a été négligé pour le confort et l'agrément. La nouvelle? La voilà.

HARMONIE

Toute la décoration de cet intérieur est en parfaite harmonie: il n'y a rien qui choque le goût, ni l'oeil. Tout y est d'une très grande distinction.

La pièce où l'on donne les shampoings et où l'on fait sécher les cheveux n'a rien de conventionnel. Les murs sont bleu pâle; les fauteuils chartreuse, sont disposés par groupes de trois ou quatre; les accessoires sont corallins.

Tout à côté, un grand placard très profond, où plutôt une chambre en demi-cercle, aux murs gris perle, sert en quelque sorte de

dispensaire. C'est là que l'on stérilise les instruments et que l'on abrite les produits de beauté, les shampoings, les huiles, le savon, etc. Puis, il y a le bureau de M. Francis, le maître-coiffeur. Et l'on pénètre dans des cabines de la mise-en-pli par des portes fantaisistes qui simulent des écrans. Les murs de ces petites pièces séparées, sont d'un rose très doux; les fauteuils bleu royal et les tentures de teintes assorties.

Nous voilà rendus à la salle des massages dont la titulaire est très fière, et avec raison. Tout un pan du mur est en miroir créant l'impression d'une grande chambre. La longue chaise pour les massages est recouverte d'une enveloppe de ratine blanche qui s'enlève à volonté.

Le tour du propriétaire est maintenant fini: c'est jolii, n'est-ce pas? Un petit détail avant de terminer. Tout l'équipement est neuf et des plus modernes. L'air est climatisé.

À l'ouverture du salon de beauté du Ritz, Francis a présenté quelques-unes de ses dernières créations. Les cheveux portés courts, sont coiffés fort simplement mais avec art. Les vagues profondes, très accentuées, sont disparues. Le mouvement du cheveu est naturel. Toutes les coiffures de Francis sont gracieuses, féminines et seyantes.

R. P.

Garnitures de fourrure du matin jusqu'au soir

par JEANDINE

L'imagination a, cette année, dicté toutes les créations en matière de fourrure. On ne se contente plus de composer de lourds et somptueux manteaux qui, eux aussi, suivent la mode, évasés leurs manches en forme de chauve-souris et sacrifiant à la vogue du godet, mais on trouve mille idées ingénieuses ou charmantes pour apporter à la toilette féminine ces détails qui en font tout le prix.

Du matin au soir, cols, vestes, robes, écharpes, gants et coiffures s'ornent de pelages longs ou courts. Pour le tailleur, par exemple, rien n'est plus pratique — et élégant — qu'un petit gilet de fourrure plate dont le dos est exécuté soit en lainage assorti au ton de la fourrure, soit en lainage semblable à celui du tailleur. On s'applique à donner à ces vêtements une allure très stricte, un peu masculine qui corrige la préciosité du pelage. On choisit pour les réaliser des fourrures plates et souvent claires.

D'autres maisons proposent pour leurs heures matinales des blouses de fourrure, rase elle aussi, dont le col, le poignet et le bas sont exécutés en tricot à côtes. C'est en somme une interprétation nouvelle de la marinière adaptée à l'hiver. La ligne qui, dans certaines collections, triomphe, trouve là une nouvelle expression.

Pour les heures sportives et les après-midi peu habillés, quelques vestes se servent du mouvement blousant de la mode pour une amusante utilisation de la fourrure. Le corps du vêtement demeure en tissu et le dos blousant détaché est réalisé en pelage; il faut utiliser la fourrure plate. Au contraire, d'autres modélistes proposent un corps ajusté en fourrure et un dos se détachant, en lainage comme le col et le reste du vêtement. D'autres encore utilisent l'empiecement en fourrure. C'est ainsi qu'une veste peut comporter un empiecement en fourrure d'où se détache un dos ajusté ou vague en tissu.

FOURRURES EN VOGUE

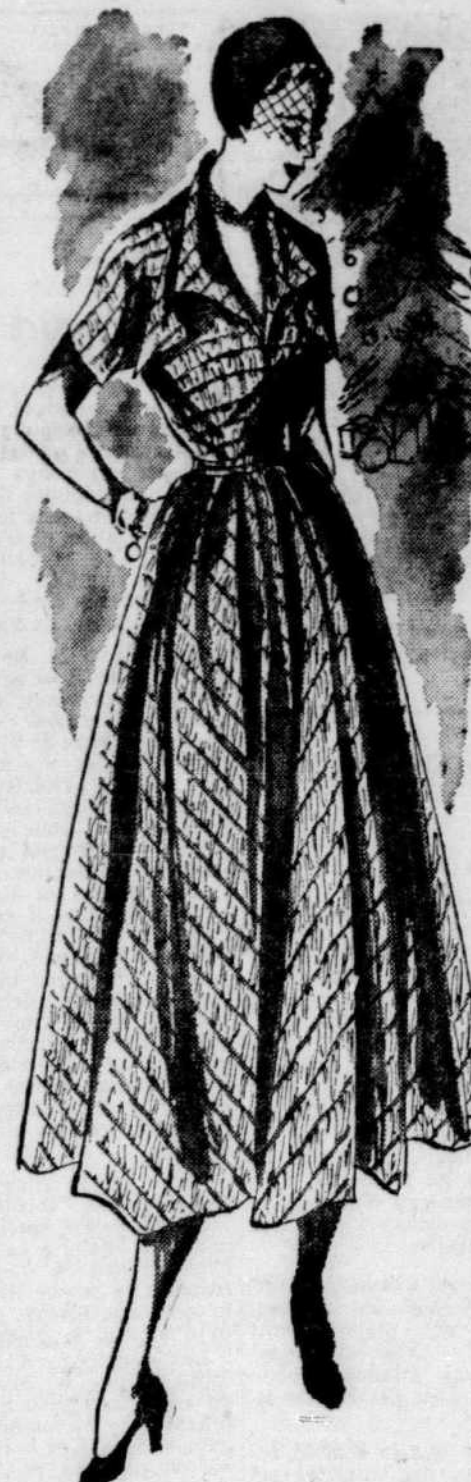
Tous ces modèles que nous venons de décrire selon les fourrures choisies pour les réaliser peuvent être plus ou moins habillés. L'ocelot, la panthère, le léopard ont cette année une vogue particulière qui se concilie fort bien avec le succès du noir. C'est ainsi que les dos en fourrure, les gilets, les empiecements trouvent tous leur valeur élégante quand ils sont exécutés dans une de ces fourrures. L'opposition entre le pelage et le tissu noir est un des effets qui meublent cette année la mode de Paris. L'effet est parfois complété par l'adjonction d'un de ces petits bonnets posés au sommet de la tête et qu'auroient les cheveux courts. Là encore le léopard, comme l'ocelot ou la panthère sont les grands favoris. Mais toutes les fourrures plates sont également utilisées pour réaliser ces amusantes petites coiffures.

Pour les heures habillées, la fourrure en garniture est encore une de ces nouveautés de l'année. Le chandail de jersey noir a conservé la grande vogue qu'il connaissait déjà la saison passée. Mais au lieu de l'enrichir de broderies ou de perles, on le garnit de petites queues d'hermine qui soulignent un empiecement ou exécutent des mouvements géométriques qui rappellent les motifs incrustés. D'autres créateurs ont interprété différemment l'emploi des queues d'hermine. Ils les utilisent par exemple pour souligner le bord d'un empiecement de tissu sur une robe de satin, ou en collier sur une encolure montante.

Le gant de fourrure a pris une grande importance. On double le peau de pelage et les crispins en se retournant fortement vers ceux-ci prennent parfois tant d'importance que réunis par le mouvement des mains ils forment un manchon.

POUR LE SOIR

Les manteaux d'après-midi ou du soir sont généralement garnis de fourrures. Un vêtement de lainage noir par exemple s'orne parfois de larges pans de panthère. D'autres présentent sur des manches vagues de hauts parements de renards. Mais dans ce cas le col demeure en tissu, il peut pendant garder cette importance



Pierre de naissance

DECEMBRE
Turquoise

Un cadeau qui sera apprécié. Choisissez parmi une variété de modèles et un choix de pierres pour chaque mois de l'année.

Consultez avec confiance les bijoutiers suivants:

MURRAY & O'SHEA

401
rue Ste-Catherine ouest
LA. 8770 MONTREAL

POMPONNETTE
J. BRASSARD Prop.
LANCASTER 6933
256 EST. RUE STE-CATHERINE
MONTREAL

W. A. Gervais

1305
Est, avenue Mont-Royal,
AM. 2403 près Chambord

M. W. RIOPEL

902 est, rue BELANGER
DO. 0640 près St-Hubert

CHEZ EATON

Avec tout achat d'une montre ROLEX OU ELGIN
Vous pouvez acheter un magnifique bracelet de 5.50 ou 5.95 pour seulement 1.00

Voyez ici, ces magnifiques bracelets! Pour hommes... un populaire modèle extensible avec dessus en or plaqué et dos en acier. Pour dames... Un bracelet-serpent 1/20 12 ca., or plaqué. Choisissez parmi les modèles mentionnés ici, et dans le vaste choix de montres ELGIN ou ROLEX, en montre chez EATON!

ELGIN		ROLEX	
POUR DAMES	POUR HOMMES	Modèle carré, 17 pierres.	Rolex à l'épreuve de l'eau. "Oyster" 160.00
Modèle tonneau, 15 pierres. 42.50	Modèle Coussin, 15 pierres. 45.00	Rolex 125.00	Bracelet, rég. 5.95 1.00
Elgin 43.50	Bracelet, rég. 5.95 1.00	Bracelet, rég. 5.50 1.00	161.00
43.50	46.00	126.00	Modèle carré 17 pierres. Rolex 150.00
Modèle Coussin, 15 pierres. 45.00	Modèle Tonneau 15 pierres. 47.50	Modèle coussin, 17 pierres. 151.00	Rolex 35.00
Elgin 44.00	Bracelet, rég. 5.95 1.00	Rolex 35.00	Bracelet, rég. 5.95 1.00
46.00	48.50	Modèle rond, 18 pierres. Rolex 140.00	Bracelet, rég. 5.95 1.00
Modèle Tonneau, 17 pierres. 57.50	Modèle Tonneau 17 pierres. 52.50	Bracelet, rég. 5.50 1.00	36.00
Elgin 58.00	Bracelet, rég. 5.95 1.00		
	53.05		

Conditions du plan budgétaire, si désirées.

HEURES D'AFFAIRES: 9.30 A.M. A 5.30 P.M., Y COMPRIS LE SAMEDI JUSQU'A NOEL — TEL. PL. 9211 — PAS D'ACHATS LE SOIR, CHEZ EATON.

T. EATON CO. OF MONTREAL

FANTASIES GLACEES POUR LES FÊTES

Un de ces fameux desserts égayera sûrement votre repas de Noël ou du Jour de l'An. Une variété pour satisfaire tous les goûts.

GÂTEAUX - PERES NOËL - FRAISES ET MOULES INDIVIDUELS DE CRÈME GLACÉE

Placez votre commande immédiatement

Ces moules sont faits sur demande et l'exécution et la décoration de ces fantaisies glacées requièrent un minimum de 48 heures. Nous acceptons toute commande jusqu'à 5 heures p.m., les jeudis 22 et 29 décembre. Et, comme il n'y a pas de livraison pour ces fantaisies glacées, nos clients sont priés de venir les chercher à notre comptoir, 4120 rue Mentana, jusqu'à 5 h. 30 du soir, les 24 et 31 décembre.

Le jour de Noël, le jour de l'An comme les dimanches, nos bureaux seront fermés.

Briques spéciales de crème glacée aux fruits, briques avec centre figurant un arbre de Noël ou une cloche et tartes de crème glacée en vente chez les dépositaires Joubert.

J. Joubert

LIMITÉE

TELEPHONE FRONTENAC 3121

Les Beaux-Arts



A L'ELECTRA — Odette Joyeux et Roger Blin tiennent les principaux rôles du film "Passionnel", que le cinéma Electra présente cette semaine.

Oh! Nuit de paix! Sainte nuit! Dans le ciel, l'astre luit...

La paix revient dans l'industrie de l'automobile

Les craintes exprimées dans certains journaux en ces derniers jours sur la stabilité des salaires dans l'industrie de l'automobile ne se réalisent pas, nous annoncent les associations patronales de garagistes intéressées à Montréal, car une convention collective vient d'être signée entre ces associations patronales et l'Association indépendante des employés de garages.

Cette convention reproduit, en les améliorant sur plusieurs points, les clauses de la convention collective de l'automobile couverte par le décret 1134 qui vient d'expirer.

Les améliorations les plus remarquables, c'est une augmentation de .05 l'heure sur le taux de salaire payé aux ouvriers qualifiés, portant le salaire-heure à \$1.05.

Cette convention est maintenant rendue à Québec pour ratification et extension juridiques à tout le district de Montréal. Elle est le fruit de négociations très sérieuses conduites entre les associations intéressées quand il est apparu que l'union ouvrière avec laquelle jusqu'ici une convention collective était en vigueur, ne voulait pas renouveler le décret 1134.

Les employeurs dans l'industrie de l'automobile à Montréal ont toujours été convaincus qu'une convention collective était essentielle au bon ordre et ils le prouvent en acceptant des obligations augmentées pour que la stabilité dans l'industrie soit assurée par une convention collective qui viendra en vigueur aussitôt que les délais réglementaires auront été écoulés.

Les associations patronales en cause, soit l'Association des marchands détaillants, section de l'Automobile, la Montreal Automotive Trade, la Canadian Wholesalers Association et l'Association canadienne des débiteurs d'essence se sont engagées à maintenir les taux actuels de salaire jusqu'à complète ratification du nouveau décret et ont, de plus, pris l'engagement, au nom de leurs membres, de payer plein salaire à leurs employés pour le lendemain de Noël et le lendemain du Jour de l'An.

Les associations patronales ont, de plus, déclaré qu'elles étaient toujours disposées à continuer les pourparlers avec l'Association canadienne des travailleurs de l'automobile pour que cette association...

— Tais-toi. Je te connais bien, va! répondit le tzigane. Te souviens-tu encore de ce que tu voulais me donner pour vendre ton nouveau compte janissaire, hein? — Oui, oui, j'y pense maintenant, je l'ai vu, le fils de ton frère, le beau, le fort janissaire qu'il est, lui qui n'a pas son pareil parmi tous les Turcs actuellement en Carniole.

— Quoi? Que dis-tu? Est-il vrai que le fils de mon frère se trouve en ce pays, parmi les Turcs? demanda Pierre épouvanté.

— C'est celui-là justement que tu as vendu. Je le connais très bien, je l'ai vu au camp. Eh bien! qu'en dis-tu? J'ai fait aujourd'hui bien des choses. S'il fallait clair de lune, je te montrerais mon couteau, tout ensanglanté et déjà ébréché. Mais tu me chantes ce refrain: que je te mène à ta maison. Tu sais, vilain bossu, ta maison est loin, et tu ne m'inspires guère de confiance. C'est toi qui m'a laissé dans la prison, et si je ne m'étais pas sauvé moi-même, si je n'avais retrouvé la clarté du jour, qui sait où je serais à présent? Et toi, finaud, ruste compère, tu te disais déjà: "Mon frère va mourir, le tzigane le suivra, et pour moi, tout va bien s'arranger." Mais, comme je l'ai appris, ton frère va déjà bien, et le tzigane, ha! vois-tu, l'a faussé compagnie! Cette nuit, cependant, nous devons être tous les deux sous ton toit, tu sais, et régler nos comptes, quand les Turcs seront partis, si auparavant le fils de ton frère ne te fait pas une petite visite. S'il savait qu'il a tout près de lui un si bon oncle, il viendrait sûrement te saluer.

Un bon sentiment avait traversé l'esprit de Pierre. Il pensait qu'il pourrait tout de même racheter son crime. Peut-être Samolovènerait-il chez son père le jeune Slavénarévitch devenu Turc —



Au Princess: "Tokyo Joe"

C'est sur le visage strié de M. Humphrey Bogart et l'accent russo-romano-américain-nippon de Sessue Hayakawa qu'ont tablé les réalisateurs de Tokyo Joe. Maigres atouts, abandonnés dans un Japon hollywoodien, sans le soutien d'un scénario solide ni d'un partenaire sérieux, que la pellicule offre-t-elle espaces réguliers, coupés seulement d'images sur le physique gracieux et potelé de Florence Marly.

Démobilisé, M. Bogart retourne à Tokyo où il possédait avant la guerre un cabaret; il y retrouve son ancien associé avec qui il engage une partie de "judo" en signe d'affection, et son amie, qui, vu les pénibles restrictions alimentaires, a épousé entre temps un fonctionnaire américain en occupation. M. Bogart ensuite, pour sauver la réputation de celle qu'il aime toujours et l'avenir de la petite fille dont il est le père inconnu, se compromet dans une affaire de transport de grenouilles gelées. Les grenouilles cachées, sous demande, quelque embêché en l'occurrence trois criminels de guerre. On ne saurait regretter par ailleurs que M. Bogart se fasse héroïquement troyer la poitrine à coups de mitrailleuse, puisque sa sortie en civière marque la fin du film.

Telle est la triste histoire de cet ennuyeux "thriller". Un metteur en scène intelligent aurait peut-être réussi à tirer un bon film d'aventures (voyez les films français de Sessue Hayakawa). Ici, le montage n'offre pas d'intérêt, ni d'ailleurs la photographie.

Les moments d'action, contre toute attente, ne contiennent rien de cette imagination qui marque d'habitude la production américaine. Signalons enfin la détestable propagande pseudo-démocratique d'un dialogue déjà médiocre.

J. V.

Donnez plutôt et contribuez à faire de Noël 1949 un Noël de joie pour ces 1049 de misère dont nous avons officiellement la charge.

Ne dites rien... Donnez dix sous, cinquante sous, tout ce que vous pouvez. Nous achèterons des vêtements pour ceux qui ont froid, des victuailles pour ceux qui ont faim, des jouets pour ces petits qui ont tant envie. Donnez, nous distribuons. Le cœur du pauvre vous bénira, le Christ vous aimera, vous-même, vous serez heureux.

Tout don devra être adressé au Bureau d'Assistance Sociale aux Familles, 81 ouest, rue Sherbrooke, Montréal. Nous comptons sur vous.

ALLEZ AU TRAVAIL A PIED Marcher pour aller au travail ou à l'école et pour en revenir, voilà l'une des meilleures formes d'exercice léger. La circulation du sang s'en trouve stimulée, l'appétit augmente. C'est un bon moyen de commencer la journée, bien mieux que d'échanger des microbes avec ses voisins dans un autobus ou un tramway bondé.

tion, même avec ses effectifs réduits, puisse devenir cosignataire de la convention et siège au comité paritaire pour y représenter l'intérêt de ses membres.

Plus de quatre-vingts participants feront entendre des oeuvres de huit nationalités différentes. Elizabeth Kardiénié, de l'Opéra d'Etat de la Lituanie, se fera entendre pour la première fois devant un auditoire canadien. M. Michael Sinchak fera interpréter par la chorale paroissiale Saint-Cyrille-Saint-Méthode, des oeuvres de K. Vocek, de B. Oudracek et d'autres auteurs slovaques.

M. Roger Filiatrault, du Conservatoire de musique de Bruxelles, du Conservatoire national de Paris, professeur à l'École supérieure de musique d'Outremont, professeur à l'École de musique de l'Université d'Ottawa, professeur à l'École normale de musique, Institut pédagogique, dirigera la chorale Euphonia, forte de cinquante voix, dans des oeuvres de choix, dont l'une de Calixa Lavallée.

Cette magnifique manifestation, la première du genre qui soit officiellement offerte par des musiciens pour honorer la mémoire de Calixa Lavallée, est une chose insitée, qu'il convient de mentionner. Montréal est en droit d'être fier de pareille initiative de fierté nationale canadienne.



PAR EXCEPTION le film "Wizard of Oz" sera permis aux enfants accompagnés de leurs parents. Judy Garland y tient le rôle principal cette semaine sur l'écran du Capitole.

"Le Voleur de Bicyclette" est choisi comme meilleur film '49

Vittorio de Sica est le meilleur metteur en scène et Ralph Richardson le meilleur comédien

New-York, 19 (A.P.) — C'est le film de Vittorio de Sica, "Le Voleur de Bicyclette", qui a été choisi comme la meilleure production de l'année par la Commission américaine de la critique cinématographique. M. Vittorio de Sica, de son côté, a obtenu le titre de "meilleur metteur en scène de l'année".

On note également parmi les meilleurs films de l'année: "The Quiet One", "Intruder in the

Dust", "The Heiress", "Le Diable au Corps", "Quartet", "Allemagne Année Zéro", "Home of the Brave", "Letter to Three Wives" et "Fallen Idol".

L'acteur britannique Ralph Richardson, qui joue dans "Fallen Idol" et dans "The Heiress", a obtenu le titre de "meilleur acteur de l'année". Rappelons que la Commission américaine de la critique cinématographique a été fondée en 1909 et qu'elle représente l'opinion du public.

DEUX BALLETS CANADIENS A NEW-YORK

New-York, 19 (C.P.) — Les ballets Ruth Sorel de Montréal et les ballets Volkof de Toronto ont fait samedi soir leurs débuts new-yorkais. Chacun de ces groupes a présenté un ballet de chorégraphie et de musique canadiennes. Les ballets Ruth Sorel pour leur part ont présenté le ballet "La Gaspésie" (musique de Pierre Brabant). De leur côté, les ballets Volkof ont donné "Red Ear of Corn" dont la chorégraphie est basée sur une vieille légende indienne.

On sait que ces deux compagnies avaient été invitées à présenter leur spectacle à New-York par la Choregraphers Workshop. Le public était nombreux et s'est montré très enthousiaste.

M. J.-P. Houle au Plateau

Festival de musique canadienne le 28

Au festival musical organisé par des anciens Canadiens et Néo-Canadiens afin de rendre un hommage public à la mémoire du plus illustre musicien canadien, le musicien national: Calixa Lavallée, M. Jean-Pierre Houle a été tout particulièrement invité à venir émettre ses idées personnelles sur l'influence que peut exercer l'hymne national sur l'esprit et le cœur des habitants d'un pays à qui revient, naturellement, la fonction de pètrir l'âme nationale d'un peuple.

Plus de quatre-vingts participants feront entendre des oeuvres de huit nationalités différentes. Elizabeth Kardiénié, de l'Opéra d'Etat de la Lituanie, se fera entendre pour la première fois devant un auditoire canadien. M. Michael Sinchak fera interpréter par la chorale paroissiale Saint-Cyrille-Saint-Méthode, des oeuvres de K. Vocek, de B. Oudracek et d'autres auteurs slovaques.

M. Roger Filiatrault, du Conservatoire de musique de Bruxelles, du Conservatoire national de Paris, professeur à l'École supérieure de musique d'Outremont, professeur à l'École de musique de l'Université d'Ottawa, professeur à l'École normale de musique, Institut pédagogique, dirigera la chorale Euphonia, forte de cinquante voix, dans des oeuvres de choix, dont l'une de Calixa Lavallée.

Cette magnifique manifestation, la première du genre qui soit officiellement offerte par des musiciens pour honorer la mémoire de Calixa Lavallée, est une chose insitée, qu'il convient de mentionner. Montréal est en droit d'être fier de pareille initiative de fierté nationale canadienne.

La Ligue antituberculeuse a recueillie une somme de \$103,364

M. C.-O. Monat, président de la Ligue antituberculeuse de Montréal nous a révélé les résultats obtenus à date dans la campagne annuelle de souscriptions de cet organisme. Une somme de \$103,364 a été recueillie dans le district métropolitain. Cependant qu'il nous fait remarquer que l'industrie a continué de contribuer généreusement et adéquatement au travail fait en sa faveur, M. Monat déplore le fait que le public en général semble rester apathique à l'égard de la Ligue et ce en dépit du fait que c'est le public qui bénéficie en plus forte proportion du travail accompli.

De plus le début de sa fondation il y a sept ans, la Ligue antituberculeuse de Montréal a fait des appels annuels à la population et à chaque année une augmentation a marqué ces campagnes de souscriptions.

Les directeurs de la Ligue espèrent que l'augmentation de cette année permettra d'ajouter un appel supplémentaire, mais le résultat à date indique clairement que ce ne sera pas possible.

La Ligue de Montréal n'a pas d'objectif financier, a dit M. Monat. Nous ne le répéterons jamais assez. Dans un organisme comme le nôtre nous ne pouvons pas nous fixer d'objectif d'argent puisque le nombre inconnu des tuberculeux est tellement considérable que le travail à accomplir ne doit pas être limité par la considération financière, a continué M. Monat. Puis il ajoute "La Ligue de Montréal ne peut dépenser plus que les sommes qui lui sont fournies, et dans une ville comme Montréal où il faudrait faire au moins 300,000 examens annuellement la Ligue antituberculeuse de Montréal doit présentement limiter son travail entre 150,000 et 200,000 examens par année".

M. Monat a profité de l'occasion de cette campagne pour nous donner les chiffres du travail accompli au cours des 11 premiers mois de 1949.

173,102 personnes ont été examinées et les résultats obtenus ont été les suivants: 1421 cas sous observation et 845 cas de tuberculose active, répartis comme suit: 599 TB I, 211 TB II, et 35 TB III.

Il est tout à l'honneur de l'industrie de déclarer que plus de 95% des compagnies industrielles ont défrayé le coût du dépistage fait en faveur de leurs employés, mais si l'on considère que les activités de la Ligue se répartissent sur une base de 40% en faveur de l'industrie, il lui faut trouver les fonds nécessaires pour défrayer le travail fait en faveur du public. La Ligue fait des milliers d'examen gratuits, mais cela ne signifie pas que ces examens ne coûtent rien. Il faut que le public y consente. La Ligue antituberculeuse de Montréal fait donc un appel tout spécial à ceux qui ont bénéficié de son travail et n'ont pas encore contribué. Il appartient à ceux-là surtout d'envoyer leur contribution directement au bureau de la Ligue à 3446 avenue de l'Hotel de Ville, ou d'acheter des timbres de Noël dans n'importe quelle succursale de toutes les banques.

Faites ça... et vous vivrez!

Lorsque vous êtes debout pour faire votre prière, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez, afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos offenses. Si vous ne pardonnez pas, votre Père qui est dans les cieux ne vous pardonnera pas non plus. (Mc 11, 25-26)

Gazette artistique

Horaires des cinémas

- CINEMA DE PARIS: 11 h. 2 h. 10 h. 5 h. 8 h. 35.
- SAINT-DENIS: "Six heures à perdre" 12 h. 20, 2 h. 35, 6 h. 30, 9 h. 50. "Monsieur Bibi" 2 h. 5 h. 10, 8 h. 30.
- CHAMPLAIN: "La Seconde Mme Carroll" 12 h. 30, 2 h. 50, 4 h. 50, 7 h. 9 h.
- ELECTRA: "Passionnel" 1 h. 15, 3 h. 20, 5 h. 25, 7 h. 30, 9 h. 35.
- PALACE: "Saints and Sinners" 10 h. 15, 12 h. 35, 2 h. 55, 5 h. 15, 7 h. 35, 9 h. 55.
- LOEW'S: "The Red Danube" 10 h. 12 h. 15, 2 h. 35, 4 h. 50, 7 h. 10, 9 h. 30.
- CAPITOL: "The Wizard of Oz" 10 h. 12 h. 29, 2 h. 40, 5 h. 7 h. 20, 9 h. 40.
- PRINCESS: "Tokyo Joe" 10 h. 12 h. 50, 3 h. 05, 5 h. 25, 7 h. 40, 9 h. 55.
- IMPERIAL: "Lady Eve" 10 h. 1 h. 20, 4 h. 40, 8 h. 05. "Holiday Inn" 11 h. 35, 3 h. 55, 6 h. 20, 9 h. 40.
- ORPHEUM: "Jack Pot Jitters" 9 h. 00, 2 h. 40, 3 h. 20, 6 h. 05. "Private Affairs of Bel Ami" 11 h. 15, 1 h. 55, 4 h. 40, 7 h. 20, 10 h.

H. BOGART AU CHAMPLAIN

La seconde Mme Carroll, avec Humphrey Bogart, Barbara Stanwyck, Alexis Smith, prend l'affiche au Champlain.

Le crime est toujours le grand recours des scénaristes américains. Ce nouveau film de Peter Godfrey trouve en lui son climat dramatique et son intérêt. Le héros est un peintre tourmenté qui, par amour pour une autre femme, a empoisonné la sienne, peu à peu. Il a peint quelque temps avant sa mort un portrait allégorique. La seconde Mme Carroll connaît le bonheur, mais quand un intrigant l'accapara le cœur du peintre, celui-ci sentira renaitre l'obsession du crime et l'illusion de faire un chef-d'oeuvre. Cette psychologie de démente est très bien étudiée. L'intérêt naît au moment où Mme Carroll comprend le sort qui l'attend et la fin est d'un caractère dramatique très poussé.

Le film vaut surtout par l'interprétation de Humphrey Bogart, toujours sobre et pathétique dans ses rôles de criminels, et Barbara Stanwyck au jeu sensible et nuancé.

Lorsque la pièce de Margaret Weiller fut présentée sur le Broadway, ce fut une sensation. Mlle Weiller parlait d'amour avec une autorité qui fit tout de suite impression. Pour un premier essai ce fut un coup de maître car la pièce garda l'affiche deux années consécutives à New-York, fit tout autant à Londres et, traduite en français fit les beaux soirs des boulevard parisiens durant dix-huit mois.

"LE NOEL SUR LA PLACE..."

Le Cercle des Variétés oratoires présentera Noël sur la Place, pièce de Henri Ghéon, le samedi 24 décembre 1949, à 9 heures du soir, en la salle de l'école Notre-Dame-de-Grâce (coin Girouard). Billets à la porte. La pièce sera terminée vers 11 heures pm, afin de permettre à chacun d'assister à la messe de minuit de son choix.

YVES HENRY EST RENTRE EN FRANCE

On annonce la rentrée en France de Yves Henry, qui fut, on s'en souvient, la vedette du film Le Gros Bill (Renaissance Films). Un hebdomadaire montréalais rapporte que Yves Henry, interrogé sur ses intentions futures, a déclaré qu'il abandonnait complètement le cinéma pour se lancer dans les affaires. Rappelons qu'Yves Henry, Français de naissance, habitait au Canada et aux Etats-Unis depuis quatre ans et qu'il est le petit-fils du professeur Raoul Blanchard, dont les travaux géographiques sur la province de Québec sont bien connus. Yves n'a pas encore vu jouer son film.

L'ONF a réalisé une série de films documentaires sur Noël

Venus d'un peu partout, les traditions de Noël constituent l'atmosphère qui enveloppe cette fête magnifique et lui donne son caractère de naïveté charmante: de France, cette habitude qu'ont les petits enfants de déposer leurs chaussures, ou un bas, dans la cheminée, même si aujourd'hui la cheminée est fautive; d'Allemagne, le prince consort, au début de l'époque victorienne, l'habitude des sapins que l'on orne de bougies, de friandises et de boules de verre; des mœurs d'autrefois, cette pratique de boustifailles gargantesques, véritable écho du moyen âge où l'on mangeait ferme et l'on rit gras; ces réveillons plantureux où toute la famille rassemblée à l'occasion des fêtes, réunie autour d'une table où plorimes et tourterelles (même depuis que les tourtes sont complètement disparues du pays) alternent avec la dinde et les jambons gras; de l'est de l'Europe, la légende de saint Nicolas, patron de la Russie et des petits enfants, devenu Santa Claus en Hollande, et de là, en Amérique, puis devenu chez nous le père Noël avec son traîneau, ses rennes, son manteau rouge orné de fourrure blanche.

Mais de toutes les traditions magnifiques et naïves qui se greffent autour de la fête religieuse du 25 décembre, celle des chants de Noël, cantiques ou airs profanes, est sans aucune espèce de doute la plus tenace et la plus évocatrice.

Et tant il est vrai que les découvertes les plus modernes, loin de détruire les traditions bien comprises, les aident à se propager, les techniciens de l'Office national du film, dans un documentaire musical intitulé Chantons Noël, et un autre intitulé Christmas Carols, ont tenté de faire revivre à travers le cinéma quelques-uns de ces airs tellement évocateurs de cette fête de l'enfance.

Chantons Noël, où l'on entend Roger Filiatrault et un choeur d'enfants, illustre par des dessins animés quatre airs de circonstance des mieux connus. La Guignolée, Les anges dans nos campagnes, Le Noël de l'Europe, la légende de saint Nicolas, patron de la Russie et des petits enfants, devenu Santa Claus en Hollande, et de là, en Amérique, puis devenu chez nous le père Noël avec son traîneau, ses rennes, son manteau rouge orné de fourrure blanche.

Les ressources du cinéma d'animation sont sans limites, car le dessinateur peut utiliser tout ce qui lui tombe sous la main. Ainsi, il suffit de quelques traits et de tout petits morceaux de papier coloré pour qu'une halle de ping-pong se métamorphose en une tête de marionnette. Le décor exige un banc de neige? Un petit tas de savon en poudre créera parfaitement l'illusion. Et si vous ne trouvez pas tout à fait l'objet que vous cherchez, alors vous faites appel à votre ingéniosité et vous fabriquez de toutes pièces, comme fut le cas pour la voiture automobile vierge modèle qui est une des vedettes de La Guignolée.

UN SOPRANO MONTREALAIS A LONDON

Michèle Bonhomme, jeune soprano de vingt et un ans, boursoière Sarah Fischer 1948, élève de Mme Pauline Donald, vient de gagner une bourse donnée par "The Ladies Morning Musical Club". Mlle Bonhomme est invitée par l'Université de Western Ontario, à donner un récital comme représentante des jeunes étudiants de Montréal, à London, Ont.

ST DENIS A L'AFFICHE

ANDRE LUGUET D'AN ROBIN A PERDRE

PIERRE LARQUEY MARIE BIZET MONSIEUR BIBI

CINEMA PARIS 10ème SEMAINE

MICHEL MORGAN VIDAL

FABIOLA

BIENTOT PIERRE FRESNAY dans sa plus mariale création "BARRY"

l'histoire d'une femme russe comme un roman!

PASSIONNEL

ODETTE JOYEUX ALERME ROGER BLIN

ELECTRA

EN 10ème SEMAINE — Un film exceptionnel: "Fabiola" qui poursuit son vif succès en dixième semaine au Cinéma de Paris. Ici une scène mettant en vedette Louis Salou, extraordinaire dans ce rôle de Flavius, un de ses derniers.

Mais si La Guignolée est traitée comme il convenait de façon humoristique, tout devient solennel et majestueux pour la visite des esprits célestes dans Les anges dans nos campagnes. Puis c'est La visite du jour de l'An et le "petit mari" promis pour le printemps et enfin la "This, et ce beau chant de Noël, véritable prière qui monte vers le ciel, Silent Night—Oh! belle nuit!

D'autre part, le répertoire de Christmas Carols qui est l'équivalent en anglais de Chantons Noël se compose des airs suivants, qu'interprètent les Bell Singers, en marge de travaux d'animation: Come All Ye Faithful, Good King Wenceslaus, Joy To The World, What Child is This, et ce beau chant de Noël, véritable prière qui monte vers le ciel, Silent Night—Oh! belle nuit!

Walter Eshel
PIGEON-BARRYMORE
Peter Janet
LAWFORD - LEIGH
Angela
LANSBURY
"The RED DANUBE"

Kieron MOORE
Christine NORDEN
SAINTS and SINNERS

Judy GARLAND
FRANK MORGAN
RAY BOIGER
BERT LASH
JACK HALEY
"The Wizard of Oz"

Humphrey BOGART
in
Tokyo Joe

THE AFFAIRS OF BELAMI
starring ANGELO ANTONIO
SANDERS - LANSBURY - DVORAK

HOLIDAY INN
Bing Crosby
Fred Astaire

HUMPHREY BOGART
Son plan diabolique

et BARBARA STANWYCK

dans LA SECONDE MME. CARROLL

CHAMPLAIN

Valeur des actions transigées à la Bourse et au Curb de Montréal

La valeur en dollars de toutes les actions négociées à la Bourse et au Curb de Montréal dépassait, à la fin de novembre, cent millions; elle marque cependant un recul considérable sur l'an dernier, à la même date.

Table with columns for instruments (Avionneries, Automobiles, etc.), dates (Nov. 1949, Nov. 1948), and values.

Notre industrie de la pâte et du papier doit faire face à un problème des plus difficiles

L'industrie canadienne de la pâte et du papier atteindra cette année à des résultats qui marquent presque un record pour une année de paix, notant en fin de semaine M. R.M. Fowler, président de The Canadian Pulp and Paper Association.

Précisé que pour la première fois depuis la fin de la guerre, la production canadienne de pâte et de papier a été suffisante pour répondre à la demande.

Parlant au nom d'une industrie d'une valeur de \$1,100,000,000 qui contribue à 20% de la valeur de toutes les exportations canadiennes, M. Fowler a noté que plusieurs marchés avaient été perdus, mais que les pays du bloc sterling avaient à peu près absorbé tout le surplus de production des moulins canadiens.

Table titled 'Bourse de Montréal' showing stock market data with columns for various stocks and their prices.

Table titled 'Curb de Montréal' showing stock market data for over-the-counter trades.

Table titled 'Bourse de Toronto' showing stock market data for the Toronto exchange.

Table titled 'Moyennes hebdomadaires de la Bourse et du Curb de Montréal' showing weekly averages for various sectors.

Table titled 'Moyenne des actions à New-York' showing average stock prices for New York.

Table titled 'Moyenne des actions à New-York' showing average stock prices for New York.

Le National blanchi à Québec

Les Citadelles triomphent du club de la Palestre

Les protégés du président Byrne ont été victorieux par 2 à 0, au Colisée, hier — Les autres joutes de la ligue Junior

Québec, 19 — Les Citadelles de Québec ont devancé le National hier après-midi dans les séries de la ligue Junior lorsque les joueurs du président Byrne ont vaincu le club de la Palestre nationale de Montréal par le compte de 2 à 0.

Le club de ski, bien qu'à sa première année, est destiné à une très grande popularité. C'est sans doute parce qu'un programme très intéressant a été tracé par les organisateurs pour visiter tous les grands centres de ski des Laurentides et un des Etats-Unis.

Le volume du commerce au détail effectué la semaine dernière dans la métropole serait inférieur à celui enregistré au cours de la période correspondante de l'an dernier.

Comme il est coutumier à cette période de l'année, l'attention de la clientèle se porte naturellement vers les bijoux, la lingerie, les jouets, la vaisselle, les mobiliers de maison, les instruments de musique.

Comme nous l'avons déjà indiqué, les approvisionnements de denrées sont abondants et les prix de vente, à date, seraient quelque peu inférieurs à ceux de l'an dernier.

Le commerce au détail moins actif que l'an dernier dans notre région — Augmentation sensible des ventes à température — Demande plus forte de conserves et de produits laitiers — Faillites commerciales plus nombreuses

Le volume du commerce au détail effectué la semaine dernière dans la métropole serait inférieur à celui enregistré au cours de la période correspondante de l'an dernier.

Le National blanchi à Québec

Le club de ski, bien qu'à sa première année, est destiné à une très grande popularité. C'est sans doute parce qu'un programme très intéressant a été tracé par les organisateurs pour visiter tous les grands centres de ski des Laurentides et un des Etats-Unis.

Le club de ski, bien qu'à sa première année, est destiné à une très grande popularité. C'est sans doute parce qu'un programme très intéressant a été tracé par les organisateurs pour visiter tous les grands centres de ski des Laurentides et un des Etats-Unis.

Le club de ski, bien qu'à sa première année, est destiné à une très grande popularité. C'est sans doute parce qu'un programme très intéressant a été tracé par les organisateurs pour visiter tous les grands centres de ski des Laurentides et un des Etats-Unis.

Le club de ski, bien qu'à sa première année, est destiné à une très grande popularité. C'est sans doute parce qu'un programme très intéressant a été tracé par les organisateurs pour visiter tous les grands centres de ski des Laurentides et un des Etats-Unis.

Le club de ski, bien qu'à sa première année, est destiné à une très grande popularité. C'est sans doute parce qu'un programme très intéressant a été tracé par les organisateurs pour visiter tous les grands centres de ski des Laurentides et un des Etats-Unis.

Le club de ski, bien qu'à sa première année, est destiné à une très grande popularité. C'est sans doute parce qu'un programme très intéressant a été tracé par les organisateurs pour visiter tous les grands centres de ski des Laurentides et un des Etats-Unis.

Le club de ski, bien qu'à sa première année, est destiné à une très grande popularité. C'est sans doute parce qu'un programme très intéressant a été tracé par les organisateurs pour visiter tous les grands centres de ski des Laurentides et un des Etats-Unis.

Le club de ski, bien qu'à sa première année, est destiné à une très grande popularité. C'est sans doute parce qu'un programme très intéressant a été tracé par les organisateurs pour visiter tous les grands centres de ski des Laurentides et un des Etats-Unis.

Le commerce de l'immeuble vient de connaître une année très prospère

Le rapport annuel du Montreal Real Estate Board indique que les ventes effectuées par les membres de cette association se sont chiffrées par \$154,241,000 sur l'île de Montréal

L'année qui se termine a été l'une des plus florissantes dans le domaine de l'immeuble, tel qu'en fait foi le tableau suivant des transactions de propriétés immobilières situées sur l'île de Montréal:

Table showing real estate statistics with columns for year, number of sales, and volume.

Pour la 2e année consécutive, le chiffre d'affaires dépasse celui de la période précédente, tant en valeur qu'en nombre de transactions.

La construction de nouvelles bâtisses, et tout particulièrement des résidences, a été très active au cours de l'année qui se termine.

On peut croire, tout de même, que l'offre dans la catégorie des résidences, pour la classe moyenne, se rapproche très rapidement de la demande.

Le nombre de membres du Montreal Real Estate Board, s'élève maintenant à 78 membres actifs, 3 membres affiliés, et 6 membres associés.

Le total des ventes a été de 27,000 actions industrielles et de 57,000 actions de sociétés de services.

Le volume du commerce au détail effectué la semaine dernière dans la métropole serait inférieur à celui enregistré au cours de la période correspondante de l'an dernier.

Comme il est coutumier à cette période de l'année, l'attention de la clientèle se porte naturellement vers les bijoux, la lingerie, les jouets, la vaisselle, les mobiliers de maison, les instruments de musique.

Comme nous l'avons déjà indiqué, les approvisionnements de denrées sont abondants et les prix de vente, à date, seraient quelque peu inférieurs à ceux de l'an dernier.

Le commerce au détail moins actif que l'an dernier dans notre région — Augmentation sensible des ventes à température — Demande plus forte de conserves et de produits laitiers — Faillites commerciales plus nombreuses

Le volume du commerce au détail effectué la semaine dernière dans la métropole serait inférieur à celui enregistré au cours de la période correspondante de l'an dernier.

VENTES AU DETAIL MOINS ELEVEES

OTTAWA, 19 (C.P.) — Un rapport du bureau fédéral de la Statistique indique aujourd'hui que les ventes au détail effectuées au Canada au cours du mois d'octobre se sont chiffrées par \$896,000,000.

ALUMINUM CO. OF CANADA LTD.

VICTORIA, C.C., 19 (P.C.) — L'Aluminium Company of Canada a obtenu l'autorisation de procéder à l'exécution d'un projet hydroélectrique de ruée de \$200,000,000.

FORTE PRODUCTION DE PAPIER-JOURNAL

19 (C.P.) — La production de papier-journal au cours de novembre par les moulins canadiens s'est chiffrée par 436,766 tonnes.

NOUVEAU PRESIDENT

JEAN-PAUL ROLLAND, qui vient d'être nommé président de Montreal Ruling & Bookbinding Co. Ltd.

Le commerce au détail moins actif que l'an dernier dans notre région

Augmentation sensible des ventes à température — Demande plus forte de conserves et de produits laitiers — Faillites commerciales plus nombreuses

Le volume du commerce au détail effectué la semaine dernière dans la métropole serait inférieur à celui enregistré au cours de la période correspondante de l'an dernier.

Comme il est coutumier à cette période de l'année, l'attention de la clientèle se porte naturellement vers les bijoux, la lingerie, les jouets, la vaisselle, les mobiliers de maison, les instruments de musique.

ASSURANCE Horace Labrecque et Fils Ltée COURTIER D'ASSURANCES

W.F. MERCIER AVOCAT 515, rue Cherrier

VANIER & VANIER AVOCATS 57 OUEST, RUE SAINT-JACQUES

MANUEL DE L'INVENTEUR ALBERT FOURNIER

SAUBEGARDE ASSURANCES

L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée

ROBERT PERREAULT 434 est. Notre-Dame, Montréal

SAUBEGARDE ASSURANCES

SAUBEGARDE ASSURANCES

Une victoire et un échec pour le club de Dick Irvin

Le Canadien a eu raison du club Détroit, samedi

Gravel, Reay, Mosdell et Riopelle ont compté les buts du Tricolore alors que nos favoris l'ont emporté sur les visiteurs par 4 à 3

(Par Jean d'ARCOURT)

Magnifique partie samedi soir au Forum... d'autant plus belle que les Canadiens, qui par deux fois avaient trié de l'arrière, ont fini par gagner par 4 à 3, contre le club le plus puissant de la ligue, les Ailes rouges de Détroit.

Contrairement à l'habitude, ce ne sont pas les vedettes qui ont pris... la vedette samedi, mais plutôt des ignorés, des "sans grade". Gravel, Mosdell et Riopelle ont compté un but chacun et Billy Reay a obtenu le 4e.

Roger Léger, notre immense joueur de défense, a été le meilleur à l'arrière-garde. Notons aussi que ses passes, toujours intelligentes et précises, lui ont valu des assistances sur les 2e et 3e buts du Canadien. Roger a été longuement applaudi samedi soir, son utilité se fait de plus en plus sentir.

La première période a été monotone, voire ennuyante. Les deux clubs, qui bataillaient toujours pour la 1ère position, se sont surveillés étroitement. Rarement a-t-on vu au Forum, même en périodes d'éliminatoires, une mise en échec aussi serrée, du jeu aussi fermé. C'est le Détroit qui a finalement "brisé la glace" en comptant le premier but, quelques secondes avant la fin de la 1ère période. Fogolin, acceptant une magnifique passe de Joe Carveth, a déjouté Durman, qui avait jusque là brillé à plus d'une reprise.

Détroit a tenté de jouer défensivement à la 2e période, mais mal leur en est allé. Notre rapide 2e ligne d'attaque, celle de Gravel, Dussault et Warwick, a réussi à pénétrer dans le territoire adverse et après quelques essais Gravel a compté, sur des passes de Warwick et Mackay, qui venait de sauter sur la glace.

Les Canadiens ont ensuite pris l'avantage grâce à un but de Billy Reay. Ce but fut réellement le commencement d'une véritable course entre les deux extrêmes de la patinoire. Forcés d'attaquer, les Ailes rouges ont cessé leurs tactiques défensives et le jeu est devenu extrêmement intéressant. Deux points successifs, le premier compté par Couture, le 2e par Lindsay, ont redonné l'avantage aux visiteurs. Mais la période n'était pas terminée que les Canadiens égalisaient les chances, Mosdell prenant en défaut le solide Lumley.

Le dernier point de la joute, le but décisif, a été compté par Riopelle, après 10 minutes de jeu dans la 3e période. C'était l'aboutissement d'une formidable invasion du territoire des visiteurs. Richard a lancé, puis Reay, puis Léger et c'est finalement Riopelle qui a pu compter.

Les Ailes rouges ont bien tenté de reprendre le terrain perdu, mais Durman veillait au grain et ils n'ont pu rien faire. Ils n'ont pas manqué toutefois de faire passer des minutes de terrible anxiété aux partisans du Tricolore.

Composition des équipes: DÉTROIT — Buts, Lumley; défenses: Reise, Fogolin; centre, Abel; avants: Howe, Lindsay, Subs. Stewart, Martin, Kelly, Gee, Peters, McNab, Babando, Pavlich, McFadden, Carveth, Couture, Black.

CANADIEN — Buts, Durman; défenses: Reardon, Bouchard; centre, Reay; avants: Richard, Riopelle, Subs.: Harvey, Curry, Harmon, Filion, Mackay, Warwick, Gravel, Mosdell, Léger, Dussault. Arbitres: Chadwick, Babcock et Scherr.

Sommaire. Première période 1-Détroit: Fogolin-Carveth 19.13 Pun.: Fogolin, Richard. Deuxième période 2-Canadien: Gravel 5.25 (Warwick, Mackay) 3-Canadien: Reay-Léger 11.37 4-Canadien: Couture 15.22 (Reise, Babando) 5-Détroit: Lindsay 17.10 6-Canadien: Mosdell 19.07 (Mackay, Léger) Pun.: Abel. Troisième période 7-Canadien: Riopelle 10.28 (Richard, Léger) Pun.: Lindsay.

LE CANADIEN BAT LE VERDUN. A Verdun, samedi soir, le Canadien s'est rallié durant les deux dernières périodes en comptant 4 buts pour battre les Leafs de Verdun par 6 à 4. Les joueurs de Sylvio Mantha menaient par 3 à 2 à la fin de la 1ère période, mais ils n'ont pu résister aux attaques des équipiers de Sam Pollock.

Le Canadien a obtenu le deuxième point de la saison et sous ce rapport il mène actuellement dans la ligue Nationale.

Comme le Canadien a perdu hier soir à Boston, les Leafs se sont rapprochés du Bleu Blanc Rouge pour la deuxième position car les gars de la Ville Reine ne sont plus que deux points en arrière du Tricolore.

Les Leafs se sont assurés la victoire dès la première période alors que le jeune Ray Timgren déjoua Chuck Rayner au bout de 18.56 minutes de jeu.

Aucun point ne fut obtenu dans la deuxième manche mais à la période finale, alors que Lynn Patrick avait retiré Rayner de ses buts, Klukay rendit la victoire des Leafs plus certaine en logeant la rondelle dans les filets déserts des Rangers.

Composition des équipes: RANGERS — Buts: Rayner; défenses: Stanowski et Kyle; centre, Raleigh; ailes: Slowinski et Mickoski; substitués: Eddols, Shero, O'Connor, Egan, Fisher, Poile, Kaleta, Leswick, Webster et Laprade.

TORONTO — Buts: Broda; défenses: Mortson et Thomson; centre, Migay; ailes: Eznicki et Watson; substitués: Lynn, Bentley, Klukay, Meeker, Lynn, Mackell, Jujda, Barliko, Timgren et Smith. Arbitre: Butch Keeling; juges des lignes: Herb Gallagher et Ernie Munday.

UN RALLIEMENT DES SENATEURS

LES JOUEURS DE TOMMY GORMAN ONT COMPTÉ TROIS POINTS DANS LES DEUX DERNIÈRES MANCHES POUR VAINCRE LE QUÉBEC PAR 3 A 2, SAMEDI SOIR

Ottawa, 19 — Les Sénateurs d'Ottawa semblaient devoir subir un échec samedi soir alors qu'ils recevaient la visite des As de Québec car à la fin de la première période les joueurs de Tommy Gorman tiraient de l'arrière par 2 à 0 mais dans la deuxième engagement les joueurs de la Capitale se rallièrent et parvinrent à égaliser le compte par ensuite remporter la palme à la manche finale lorsque Hellyer compta le but décisif pour permettre aux locaux de s'assurer la palme par 3 à 2.

Dartnell et Emberg furent les autres compteurs du Ottawa, tandis que Renaud et Wylie ont enregistré ceux du Québec. Millar et Legs Fraser ont brillé dans leurs filets respectifs, bloquant chacun 31 lancers.

ALIGNEMENT Québec — Buts: Millar; défenses: Renaud, Roberge; centre, Carnegie; avants: Rossignol, Gaudreault, substitués: McBride, Zeidel, Gamble, Scholes, J. Smith, Wylie, Gagné, Pruneau.

Ottawa — Buts: Fraser; défenses: Stahan, Hodgson; centre, Tremblay; avants: Dartnell, Robinson; substitués: Copp, Hellyer, Trainor, Leclair, Tudin, Check, S. Smith, Dagenais, Emberg. Arbitres: Red Storey, Ken Mullens.

Sommaire. Première période 1-Québec: Renaud (Gaudreault et Rossignol) 2.09 2-Québec: Wylie (Gagnier et Scholes) 16.30 Punitions: Stahan, McBride, Smith et Copp.

Deuxième période 3-Ottawa: Dartnell (Robinson et Hodgson) 12.41 4-Ottawa: Emberg (Smith) 15.31 Punitions: Dartnell, McBride et Hodgson.

Troisième période 5-Ottawa: Hellyer (Dagenais) 11.45 Punitions: Leclair, Tudin et Zeidel.

Le club Détroit conserve son avance sur le Tricolore

Les porte-couleurs de Tommy Ivan ont vaincu les Eperviers de Chicago hier par 5 à 3 pendant que le Bleu Blanc Rouge perdait à Boston

Chicago, 19 — Les Ailes Rouges de Détroit avaient perdu du terrain samedi soir lorsque les joueurs de Tommy Ivan ont été défaits à Montréal, mais hier soir les meneurs du circuit Campbell ont pu maintenir leur avance en tête de la Ligue Nationale lorsqu'ils ont raison des Eperviers de Chicago par le résultat de 5 à 3 pendant que le Tricolore perdait à Boston.

Les joueurs de Tommy Ivan, qui ont fait le voyage Montréal-Chicago par avion, se sont assurés la victoire aux deux premières périodes en comptant 4 buts. Tous les buts comptés à la 1ère période ont été obtenus pendant que les clubs avaient l'avantage numérique. Au bout de 4.12 minutes de jeu, Bill Gadsby a été puni et durant son absence, Couture a déjouté Brimsek sur un lancer de 15 pieds.

Les Ailes Rouges ont de nouveau profité du fait que McCaig purgeait une punition mineure et porté le résultat 2-0 après 7.36 minutes de jeu. Peters a pris Brimsek en défaut sur un lancer de 20 pieds. Pendant que Howe était au banc du pénitencier, Jimmy Conacher a obtenu le 1er but du (Chicago après 9.38 minutes de jeu).

Brimsek a bloqué 9 lancers soit un de moins que Lumley, qui a été solide dans ses filets. Les Ailes Rouges ont porté le résultat 4-1 durant la 2me période.

Sommaire. Première période 1-Québec: Renaud (Gaudreault et Rossignol) 2.09 2-Québec: Wylie (Gagnier et Scholes) 16.30 Punitions: Stahan, McBride, Smith et Copp.

Deuxième période 3-Ottawa: Dartnell (Robinson et Hodgson) 12.41 4-Ottawa: Emberg (Smith) 15.31 Punitions: Dartnell, McBride et Hodgson.

Troisième période 5-Ottawa: Hellyer (Dagenais) 11.45 Punitions: Leclair, Tudin et Zeidel.

Les Rangers ont triomphé des Bruins d'Art. Ross

Les New-Yorkais ont affirmé leur supériorité sur les Bostonais samedi soir en l'emportant par 3 à 1 — Chuck Rayner se met en évidence

Boston, 19 — Les Bruins de Boston n'ont pu empêcher les Rangers de s'assurer la victoire samedi soir dans une joute des séries régulières de la ligue Nationale de hockey car Chuck Rayner était en grande condition physique et ce cerbere a sûrement mérité la première étoile dans la joute locale car il a bloqué tous les lancers de ses adversaires à l'exception d'un et son club s'est assuré la victoire par le compte de 3 à 1, pour se maintenir en quatrième position.

Tony Leswick, Nick Mickoski et Edgar Laprade ont obtenu les buts des Rangers tandis que Phil Maloney a été le seul compteur des Bruins.

Les Rangers ont compté leur premier but pendant qu'ils avaient l'avantage numérique. Après que Murray Henderson eut été puni, Tony Leswick a pris une passe de Kaleta et il a déjouté Gélinau au bout de 11.01 minutes de jeu.

Les Rangers ont obtenu un autre but durant la deuxième période. Nick Mickoski enregistra son premier but de la saison au bout de 33 secondes de jeu. Après une passe de Don Raleigh, il déjoua facilement Gélinau. Les Bruins ont constamment attaqué par la suite, mais ils n'ont pu déjouer Rayner.

Sommaire. Première période 1-Toronto: Timgren 18.56 Punitions: Migay et Webster.

Deuxième période Aucun point. Punitions: Boesch et Leswick.

Troisième période 2-Toronto: Klukay (Bentley) 19.34 Punitions: Barliko, Kaleta, Mortson, Leswick et Boesch.

PARTIE NULLE A VALLEYFIELD

LES BRAVES ONT PU TENIR TIÈRE AU CLUB CHICOUTIMI HIER APRÈS-MIDI ET LA JOUTE S'EST TERMINÉE PAR UN RESULTAT DE 5 A 5

Valleyfield, 19 — Les Braves de Valleyfield et les Saguenéens de Chicoutimi ont bataillé pendant soixante minutes sans pouvoir prendre l'avantage et ces deux équipes ont dû s'engager dans une période supplémentaire afin de décider de la victoire mais cette manche additionnelle n'a apporté aucun résultat car chaque club compta un but et les deux rivaux durent quitter la glace avec le compte de 5 à 5.

Cabana a obtenu deux buts et autant d'assistances, tandis que Coriveau a compté deux buts et fourni une assistance. Le vétéran Toe Blake a été en vedette pour les Braves avec quatre assistances.

Jimmie Orlando, ex-joueur du Royal senior, a signé son contrat avec le Valleyfield. Il a joué une magnifique partie contre le Chicoutimi.

Sommaire. Première période 1-Chicoutimi: Roy (Vital, Cabana) 8.09 (Toobey, Blake) 14.33 2-Valleyfield: Orlando Punitions: Vital, Crawford, Murethik, Glaude (2), Irvine, Cyr.

Deuxième période 3-Valleyfield: Kwong (Irvine) 3.04 4-Chicoutimi: Cabana (L. Smrke, Roy) 5.19 5-Valleyfield: Irvine (Blake, Coriveau) 10.47 6-Chicoutimi: Frazell 16.56

Troisième période 7-Valleyfield: Coriveau (Joannette, Blake) 11.20 8-Chicoutimi: Smrke (Cabana, Crawford) 18.11 Punitions: Vital, L. Smrke, Roy (mauvaise conduite), Dutchak, Irvine.

Période supplémentaire 9-Chicoutimi: Cabana (Glaude) 2.02 10-Valleyfield: Coriveau (Joannette, Blake) 4.00 Punitions: Morrisseau, Orlando.

LES TORONTOIS SONT DECLASSES

LES EPERVIERS DE CHICAGO N'ONT EU AUCUNE DIFFICULTÉ A VAINCRE LES LEAFS SAMEDI SOIR ET ILS ONT REMPORTÉ LA PALME PAR 7 A 1

Toronto, 19 — Les Leafs de Toronto ont essayé un rude échec samedi soir alors que les hommes de Happy Day recevaient la visite des Eperviers de Chicago dans une joute régulière de la Ligue Nationale car les joueurs de la Ville Reine ont été vaincus par le résultat de 7 à 1.

La joute fut assez contestée dans les deux premières périodes mais au dernier engagement les Eperviers se sont lancés résolument à l'attaque et ont enregistré 5 buts pendant que les locaux étaient tenus en respect. Trois des buts furent en respect. Trois des buts furent en respect. Trois des buts furent en respect.

Pep Guidolin a compté 2 fois pour les Eperviers. Prystai a été en vedette avec un but et 2 assistances, tandis que J. Conacher, E. Conacher et Natrass ont participé à 2 buts chacun. Olmstead a compté une fois et obtenu une paire d'assistances.

Un but de Harry Watson compté 2 minutes avant la fin de la seconde reprise, a privé Brimsek d'un blanchissage.

Turk Broda, gardien de buts du Toronto, a bloqué 35 lancers.

CHICAGO: Brimsek; Golman et Dickens; Bodnar, Stewart, J. Conacher; Gadsby, Natrass, McCaig, D. Bentley, Mosenko, R. Conacher, Olmstead, Hamill, Guidolin, Prystai et Brown.

TORONTO: Broda; Thomson et Mortson; M. Bentley; Klukay et Lynn; Matson, Boesch, Meeker, Eznicki, Mackell et Jujda.

Arbitre: Hugh McLean; juges des lignes: LeMaitre, Hayes.

Sommaire. Première période 1-Chicago, Guidolin (Olmstead, D. Bentley) 16.45 Pun.: Prystai, Jujda, Barliko, Migay, Timgren, Smith.

Deuxième période 2-Chicago, Guidolin (Olmstead, D. Bentley) 16.45 Pun.: Prystai, Jujda, Barliko, Migay, Timgren, Smith.

Troisième période 3-Chicago, Guidolin (Olmstead, D. Bentley) 16.45 Pun.: Prystai, Jujda, Barliko, Migay, Timgren, Smith.

Quatrième période 4-Chicago, Guidolin (Olmstead, D. Bentley) 16.45 Pun.: Prystai, Jujda, Barliko, Migay, Timgren, Smith.

Cinquième période 5-Chicago, Guidolin (Olmstead, D. Bentley) 16.45 Pun.: Prystai, Jujda, Barliko, Migay, Timgren, Smith.

Sixième période 6-Chicago, Guidolin (Olmstead, D. Bentley) 16.45 Pun.: Prystai, Jujda, Barliko, Migay, Timgren, Smith.

Septième période 7-Chicago, Guidolin (Olmstead, D. Bentley) 16.45 Pun.: Prystai, Jujda, Barliko, Migay, Timgren, Smith.

Huitième période 8-Chicago, Guidolin (Olmstead, D. Bentley) 16.45 Pun.: Prystai, Jujda, Barliko, Migay, Timgren, Smith.

Neuvième période 9-Chicago, Guidolin (Olmstead, D. Bentley) 16.45 Pun.: Prystai, Jujda, Barliko, Migay, Timgren, Smith.

Dixième période 10-Chicago, Guidolin (Olmstead, D. Bentley) 16.45 Pun.: Prystai, Jujda, Barliko, Migay, Timgren, Smith.

DEFAITE POUR LE SHERBROOKE

LE ST-FRANÇOIS D'YVAN DURE A SUBI UN ECHEC HIER PAR 6 A 4 AUX MAINS DES AS DE LA VIEILLE CAPITALE DANS LA LIGUE SENIOR

Sherbrooke, 19 — Après avoir subi un échec samedi soir à Ottawa, les As de Québec se sont repris hier après-midi alors qu'ils rendaient visite aux meneurs de la ligue Senior, les joueurs de Sherbrooke. Les représentants de la vieille capitale s'assurèrent la victoire au compte de 6 à 4.

Les joueurs de la reine des Cantons de l'est assiégèrent fréquemment les buts des visiteurs mais Millar tint bon aux coups et il se signala en faisant 41 arrêts tandis que Paul Leclerc n'avait que 18 lancers à bloquer. Malgré cet avantage apparent au jeu les joueurs du St-François durent s'avouer vaincus.

Wylie fut le meilleur compteur du Québec avec deux buts, tandis que Gagné, Zeidel, Gaudreault et Carnegie ont réussi un but chacun. McAtée et Planché ont brûlé pour le Sherbrooke en déjouant Millar à deux reprises.

Composition des équipes: QUÉBEC — Buts, Millar; défenses: Zeidel, McBride; centre, Wylie; avants: Gagné, Scholes, Subs.: Renaud, Roberge, Pruneau, Gamble, Riopelle, Smith, Gaudreault, Rossignol, H. Carnegie, Pelletier.

Sherbrooke — Buts, Leclerc; défenses: Heindl, Bush; centre, Côté; avants: Gladu, Vinet, Subs.: Goupille, Labrie, Barry, Planché, McAtée, O. Carnegie, Sinclair, Préfontaine, Filion, Deschênes.

Arbitres: Mullins et Bunday. Sommaire. Première période 1-Québec: Zeidel 1.35 2-Sherbrooke: McAtée 3.18 (Sinclair) 3-Québec: Wylie 7.05 (Gaudreault, McBride) 7.14 4-Québec: Gagné (Wylie, Scholes) 17.12 5-Québec: Gaudreault (Rossignol) Pun.: Renaud, Préfontaine, Pruneau.

Deuxième période 6-Sherbrooke: Planché (McAtée, Sinclair) Pun.: Goupille, Gaudreault.

Troisième période 7-Québec: Carnegie (Roberge) 8-Sherbrooke: Planché 9-Québec: Wylie-Gagné 10-Sherbrooke: McAtée (Bush, Côté) Pun.: Labrie.

LE ROYAL A PERDU A SHAWINIGAN SAMEDI SOIR MAIS A PRIS SA REVANCHE HIER SUR LES CATARACTES AU FORUM

Les clubs Royal et Shawinigan se sont rencontrés deux fois en fin de semaine et ces deux rivaux de la ligue Senior de Québec ont fait de leur mieux pour améliorer leur sort dans les séries de championnat canadien aux mains de Madison, entend bien prouver ce soir que lorsqu'il n'est pas blessé il est de taille à vaincre le bouillant Madison. Plus rapide que son adversaire, Cagney tentera d'affaiblir ce dernier avec quelques savates bien appliquées. Madison est toujours en très bonne condition lui aussi et s'il ne se fait pas disqualifier, le match sera éloquent.

Un match par équipes et trois autres rencontres complètent le programme, qui est le dernier offert aux amateurs cette année. Le match par équipes, qui servira de semi-finale, mettra aux prises Ovi, la Asselin et Jean Pusie contre A. Tucker et Hassame Bey, l'excentrique gladiateur turc, Jacques Trudeau rencontrera Tony Langza, Jack Larouche sera opposé à Joe Devalteu, tandis que Young McCoy affrontera Yvon Racicot.

LE CLASSEMENT DES EQUIPES Ligue Nationale G. P. N. P. C. Pts

Détroit... 17 8 3 93 69.36 Canadien... 12 10 7 71 57.31 Toronto... 12 13 5 75 77.25 New-York... 10 11 6 58 67.26 Chicago... 10 14 5 87 89.25 Boston... 9 15 6 73 96.24

Ligue Américaine Division Est G. P. N. P. C. Pts

Buffalo... 15 12 2 87 72.32 Providence... 15 14 1 114 110.31 Springfield... 14 13 3 106 103.31 New-Haven... 12 14 5 82 97.28 Hershey... 7 15 7 90 117.21

Division Ouest G. P. N. P. C. Pts

Cleveland... 18 4 5 138 80.43 St-Louis... 15 11 2 99 94.32 Indianapolis... 13 12 4 90 79.30 Pittsburgh... 11 11 7 78 71.31 Cincinnati... 5 20 6 71 130.16

Ligue Québec Senior G. P. N. P. C. Pts

Sherbrooke... 21 9 1 124 89.43 Chicoutimi... 13 12 3 92 103.26 Ottawa... 14 12 1 108 100.29 Québec... 13 10 1 78 69.27 Valleyfield... 11 15 4 105 105.26 Royal... 9 13 4 75 76.22 Shawinigan... 9 19 2 95 135.20

Ligue Junior G. P. N. P. C. Pts

Canadien... 16 2 0 92 47.32 Québec... 12 5 0 85 50.24 National... 11 8 0 78 48.22 Tr-Rivières... 11 8 0 78 48.22 Valleyfield... 4 14 1 45 110.9 Royal... 2 12 3 34 68.6 Verdun... 2 12 2 40 95.6

LES RENCONTRES DE LA SEMAINE Les combats de boxe qui doivent avoir lieu cette semaine aux Etats-Unis sont les suivants: Lundi-Oakland, Cal., Jos Louis vs Al Hoosman (10 rounds, décision). Boston — Lew Jenkins vs Iggy Vaccari, New-York — (Jamaïque), Jimmy Flood vs Henry Holt, New-York (Parkway), Tony Janiro vs Mario Moreno, Newark, N. J., Charles Williams vs Roger Muriel, Providence, R. I., Rocky Marciano vs Phil Muscato, Holyoke, Mass., Lino Armentero vs George Larover, Chicago, Joe Arthur vs Eddie O'Neil, Washington, Joe Cardenas vs Kid Dynamite.

Mardi — Valley Forge, Penn., Ike Williams vs Fidget Taylor (non pour le titre). Los Angeles, Art Aragon vs Mario Trigo, White Plains, N. Y., Joe Bossio vs Tony Longo, New-Bedford, Mass., Dave Shade vs Frankie Fay.

Le Tricolore a perdu hier contre les Bruins

Les protégés d'Arthur Ross ont vaincu les joueurs de Dick Irvin par le compte de 3 à 1 — Mosdell enregistre le seul but du Canadien

Boston, 19 — Les joueurs du Canadien ont toujours eu de la difficulté contre les Bruins de Boston car depuis le début de la saison le Bleu Blanc Rouge a perdu plus souvent qu'à son tour contre les équipiers de Buck Boucher, et hier encore le club montréalais a dû baisser pavillon devant les locaux dans une joute régulière de la Ligue Nationale de Hockey, car les Bostonnais ont vaincu les porte-couleurs de Dick Irvin par le résultat de 3 à 1. C'est donc dire que le Canadien n'a pu vaincre les Bruins cette saison car six parties les locaux ont enregistré trois victoires et ont annulé trois fois avec les Habitants de Frank Selke.

Jack Gélinau a le nouveau avantage d'une tenue remarquable en blanchissant les Canadiens durant les 56 dernières minutes de jeu, c'est-à-dire après qu'il fut déjouté par Ken Mosdell au début de la première période.

Pour la deuxième partie consécutive, l'aillier droit Maurice Richard, qui a de nouveau joué aux côtés de Billy Reay, n'a pu obtenir un but.

La partie d'hier soir a été disputée devant seulement 10,742 personnes.

Les Bruins de Boston ont eu le meilleur du jeu durant la première période, mais ils n'ont pu faire mieux que de compter un but contre Bill Durman, qui était à son meilleur. Les Canadiens avaient cependant réussi à prendre une avance de 1 à 0 au début de la période.

Durant la 4e minute de jeu, K. Mosdell s'est échappé et il a facilement déjouté Gélinau pour enregistrer son 2e but en autant de jours.

A. bout de 13.35 minutes les Bruins ont cependant réussi à égaliser le résultat. Après avoir reçu une passe de Maloney Dumart a déjouté Durman sur un lancer de 25 pieds.

Les Bruins ont continué d'attaquer durant la deuxième période pour prendre une avance de 3 à 1. Pendant que Calum McKay purgeait une punition majeure, le retour Sylvio Bettio a déjouté Durman au bout de 6.21 minutes le

Arbitre: Bill Chadwick; juges des lignes: Eddie Mephram et Jim Primeau.

Sommaire. Première période 1-Canadien: Mosdell 4.05 2-Boston: Dumart (Maloney, Krizanowski) 13.35 Punitions: Reay, Kullman.

Deuxième période 3-Boston: Bettio (Peirson) 6.21 4-Boston: Schmidt (Peirson, Krizanowski) 18.17 Punitions: Mackay (5 minutes), Kullman, Mackay.

Troisième période Aucun point. Punition: Richard.

Deux vieux rivaux aux prises ce soir au St-Jacques

Harry Madison et Georges Cagney feront les frais de la finale lors de la dernière séance de l'année — Les autres combats

George Cagney et Harry Madison sont prêts à se livrer une lutte sans merci, ce soir, dans la finale du programme de lutte au marché St-Jacques. La rivalité qui existe entre ces deux gladiateurs locaux est toujours aussi vive. C'est la raison qui fait que chacune de leurs rencontres fournit toujours de l'imprévu et de l'action en quantité.

Cagney, qui n'a jamais obtenu la défaite qui lui coûtait le championnat canadien aux mains de Madison, entend bien prouver ce soir que lorsqu'il n'est pas blessé il est de taille à vaincre le bouillant Madison. Plus rapide que son adversaire, Cagney tentera d'affaiblir ce dernier avec quelques savates bien appliquées. Madison est toujours en très bonne condition lui aussi et s'il ne se fait pas disqualifier, le match sera éloquent.

Un match par équipes et trois autres rencontres complètent le programme, qui est le dernier offert aux amateurs cette année. Le match par équipes, qui servira de semi-finale, mettra aux prises Ovi, la Asselin et Jean Pusie contre A. Tucker et Hassame Bey, l'excentrique gladiateur turc, Jacques Trudeau rencontrera Tony Langza, Jack Larouche sera opposé à Joe Devalteu, tandis que Young McCoy affrontera Yvon Racicot.

SURPRISE, CAUSEE PAR LE JOLIETTE

Dans la ligue Provinciale, hier après-midi, le Joliette a causé une certaine surprise en battant le Parc Extension au compte de 7 à 6. Le Parc Extension menait 6 à 3 à la fin de la deuxième période, mais le Joliette a compté quatre buts durant l'engagement final pour s'assurer la victoire.

Roch La Salle, Joe Kavanagh, Marcel Bessette, Pitou Longpré, Jacques Monette, G. Dufour et Lowe ont compté les buts des perdants. Keith English a été le meilleur des perdants avec deux buts tandis que les Ramsay, Munn, Gauthier et Egan ont été les au-

tres compteurs. Dans l'autre partie, le Lachine l'a emporté 7 à 3 sur le Valleyfield. Roland Larivière a été l'étoile des Rapides avec trois buts tandis qu'Yvan Plante en a réussi deux. Bob Morin et McAuley ont été les autres compteurs. Bill Leduc a obtenu deux buts pour Valleyfield et Tessier a réussi l'autre.

Dans une autre joute de ce circuit l'Abord-à-Plouffe a eu facilement raison du Saint-François-Xavier en l'emportant par 11 à 2.

LA MOITIE DE L'EDITION est déjà ENLEVEE!

Hâtez-vous de commander La Confédération: pacte ou loi?

par Richard ARES, S.J. 25c l'exemplaire \$2.75 la douzaine \$20.00 le cent

Editions de l'Action Nationale 422 est, rue Notre-Dame MARquette 2837

Coronation LE WHISKY D'UN GOÛT PLUS FIN Gooderham & Worts LIMITED LA PLUS ANCIENNE DISTILLERIE AU CANADA—FONDÉE EN 1822

Nouvelles accusations communistes contre Washington et le Vatican

Avance de \$5,000,000 par an pour créer un réseau d'espionnage religieux — Le cardinal Spellman demanderait en échange de son rôle d'intermédiaire de devenir le prochain pape

A la tribune de la presse municipale

Vendredi, les chroniqueurs des journaux quotidiens à l'hôtel de ville de Montréal ont élu leur bureau pour la prochaine année. Président: Raymon Masse, du Canada, en remplacement d'Albert Narcoette; 1er vice-président, Louis Robillard, du Devoir; 2e vice-président, Clive Clift, du Herald; trésorier, Albert Pedks, du Montreal Daily Star; secrétaire, Ovilva Levré, de la Patrie; directeurs: René, de la Presse; Albert Vineberg, de la Gazette, et Albert Mascotte, de Montréal-Matin.

Prague, 19. (A.P.) — Trois écrivains de Tchécoslovaquie assurent, dans un ouvrage qui vient d'être mis en vente à Prague, que les Etats-Unis versent chaque année au Vatican, \$5,000,000 pour le recrutement et le maintien d'un réseau d'espionnage religieux en pays tchécoslovaque qui servirait à la fois la cause catholique et celle de l'impérialisme américain.

Rien n'étant publié là-bas qui n'ait d'abord été approuvé par le gouvernement communiste tchécoslovaque, on admet que ces auteurs ont été encouragés dans leurs allégations par cette même autorité.

Les trois écrivains tchèques précisent que le réseau en question a été constitué en 1946, après une série d'entretiens entre le Pape Pie XII et l'envoyé personnel du président des Etats-Unis auprès du Saint-Siège, M. Myron Taylor.

Et d'ajouter que le primat de Tchécoslovaquie, Mgr Joseph Beran, archevêque de Prague, ne manifeste une attitude qualifiée de "traitresse et anti-patriotique" qu'en échange de la promesse d'être bientôt nommé cardinal.

Toujours à ces croix, l'archevêque de New-York, le cardinal Francis Spellman, se ferait l'outil des grands intérêts financiers américains et réclamerait, lui, d'être désigné comme prochain pape.

Les trois auteurs en questions se nomment Alois Svoboda, Vera Svoboda (manifestement son épouse) et Anna Toukova; les dépêches courantes ne fournissent aucune autre information à leur sujet. Cet écrit de 250 pages a été acclamé par tous les journaux et organes gouvernementaux tchèques. Il assure que tous les membres du réseau, des prêtres aux simples fidèles, ont reçu les missions suivantes: 1. — combattre la doctrine communiste; 2. — Aider les agents à l'étranger à s'introduire dans les "démocraties populaires"; 3. — Recueillir des informations sur l'activité des partis de gauche en cette partie de l'Europe; 4. — donner une attention spéciale à toutes les informations concernant la Russie.

Prenons garde au gaz carbonique

Québec, 19 (D.N.C.) — Chaque automne et chaque hiver, plusieurs centaines de personnes perdent la vie par suite d'un empoisonnement par l'oxyde de carbone.

L'oxyde de carbone, chacun le sait, est le produit de toute combustion imparfaite. A l'état pur, il ne décele sa présence ni par l'odeur, ni par le goût, ni par la couleur; c'est pour cela qu'on l'appelle la mort invisible. Il tue en se fixant sur les globules rouges du sang qu'il détruit, ce qui équivaut à une asphyxie interne. En basse concentration, il produit les symptômes suivants: mal de tête, serrement aux tempes et débuts d'engourdissement. En haute concentration, il amène un sommeil dont on ne se réveille pas soi-même; c'est la mort. Comme dans tous les cas d'asphyxie, la respiration artificielle par la méthode Schafer, si elle est appliquée à temps et avec toutes les précautions voulues, avant, pendant et après, peut ressusciter l'asphyxié.

Les moteurs à essence (gazoline), ceux des automobiles, par exemple, produisent beaucoup d'oxyde de carbone. Dans un atelier ou un garage fermé, il ne faut jamais mettre le moteur en marche et le réchauffer sans faire communiquer le tuyau d'échappement avec l'extérieur. Il ne faut jamais se servir d'une chauffette à gaz dans une pièce fermée, comme une chambre de bain. Dans les maisons, que ce soit à la ville ou à la campagne, une précaution élémentaire consiste à toujours garder quelque part une fenêtre à demi-ouverte. Il vaut mieux avoir froid que de s'endormir pour l'éternité.

La nation canadienne a besoin plus que jamais de collaboration fédérale-provinciale

"Pour l'élaboration d'un programme plus complet de sécurité sociale et le développement des richesses naturelles du Canada", dit l'honorable Louis Saint-Laurent — Un hommage au solliciteur général, l'hon. Hugues Lapointe

Les amendements à la constitution

QUEBEC, 19 (D.N.C.) — "La nation canadienne a besoin plus que jamais de collaboration fédérale-provinciale tant pour l'élaboration d'un programme plus complet de sécurité que pour le développement des richesses naturelles du Canada", a déclaré samedi soir l'hon. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, à l'issue d'un banquet organisé par la jeunesse libérale du district de Québec en l'honneur de l'hon. Hugues Lapointe, solliciteur général du Canada.

Plusieurs centaines de convives, dont plusieurs ministres fédéraux, des membres du Sénat et de la Chambre des communes, ont participé à cette fête. Ce banquet a été servi dans la grande salle du Château Frontenac. Il était présidé par l'hon. C. G. Power, député de Québec-Sud et doyen de la Chambre des Communes, qui fut, il y a quarante ans, l'un des fondateurs de la jeunesse libérale.

On remarquait aussi la présence de Mme Louis Saint-Laurent et de Mme Hugues Lapointe, qui ont été accueillies au chant de "Vive la Canadienne".

Le premier ministre et le héros de la fête ont prononcé les principaux discours de la soirée. Tous deux ont parlé des amendements à la constitution et de l'unité nationale.

M. Ernest Moisan, président de la jeunesse libérale de Québec, souhaite la bienvenue au premier ministre tandis que l'hon. Hugues Lapointe répondit à la santé du nouveau solliciteur général proposée par l'hon. Lester B. Pearson, ministre des affaires extérieures.

M. Maurice Bourget, député de Lévis aux Communes, remercia l'hon. Lapointe. On remarquait aussi, parmi les invités d'honneur, les hon. Alphonse Fournier, Paul Martin, Edouard Rinfret, Brooke Claxton et Douglas Abbott; les sénateurs Fernand Fafard, Cyrille Vaillancourt, P.-H. Bouffard, Thomas Vion, Whisart Robertson et J.-M. Dessureault; son honneur le maire Lucien Borne; MM. Gaspard Fautoux, George C. Marler, Edouard Tremblay et plusieurs autres députés fédéraux.

Le T. H. Louis Saint-Laurent Le premier ministre du Canada se dit très heureux de cette démonstration enthousiaste en l'honneur de l'hon. Hugues Lapointe. Il y voit "une approbation non équivoque d'un choix heureux", ainsi qu'une preuve de la popularité toujours aussi grande du parti libéral.

Repondant à la santé du Canada, M. Saint-Laurent observe que depuis un demi-siècle, la nation canadienne a grandi considérablement au point de devenir adulte. La nation, dit-il, est une communauté d'individus possédant une même conscience nationale, des intérêts et des liens communs, des droits égaux; une même fidélité à des institutions gouvernementales qui nous conviennent et qui nous sont chères.

Un sentiment national commun peut très bien exister sans qu'il y ait identité de langue; le Canada en est une preuve vivante. L'unité nationale, poursuit le premier ministre, doit se traduire par une égalité absolue de tous les individus, égalité non seulement par les textes de lois constitutionnelles, mais égalité de fait dans l'application de ces lois, et dans les relations entre les citoyens.

La distribution des pouvoirs Un des principes fondamentaux de la nation canadienne, c'est la distribution des pouvoirs souverains entre un parlement qui s'occupe des problèmes communs à tous les Canadiens et des législatures provinciales qui ont le droit exclusif de s'occuper des problèmes qui concernent séparément les habitants de chaque province.

Notre parti et notre gouvernement ont été et seront toujours partisans de ce partage qui est la condition de notre unité et qui reste indispensable au progrès de la nation.

Mais pour nous, le mot "autonomie" n'implique aucune idée de désaccord, d'opposition ou d'isolement. Respectueux des droits et privilèges des provinces, nous avons récemment posé un geste important pour leur protection.

En effet, sans que la demande nous en ait été faite par les provinces mais, nous que cela nous paraissait juste, nous avons fait décréter par le Parlement de Londres des garanties écrites des droits des provinces et des minorités.

La nation a besoin plus que jamais de cette collaboration fédérale-provinciale tant pour l'élaboration d'un programme plus complet de sécurité sociale que pour le développement des richesses naturelles du Canada.

L'aide fédérale Ainsi, tous sont d'avis que l'éducation doit toujours rester du domaine des provinces car l'éducation pour être à point, doit tenir compte du milieu dans lequel vit la population, de ses coutumes et de ses besoins particuliers.

Toutefois, à l'occasion, Ottawa a déjà offert son appui et sa coopération à des organismes provinciaux qui s'occupent d'éducation pour les aider dans l'exécution de certains projets. Ainsi en est-il pour la voirie et la santé. Je ne crois pas que ces octrois aux provinces aient jamais amoindri ou affecté leur juridiction ou leur autonomie.

Nous avons, dans notre adresse à Londres, prié le parlement britannique de statuer que le parlement canadien, lorsqu'il amendera sa constitution, n'aura aucun droit de toucher aux droits et privilèges provinciaux, ou aux droits des minorités en ce qui concerne les écoles et l'usage des langues française ou anglaise.

Est-ce à dire que le gouvernement fédéral doit se désintéresser complètement de toute question

qui n'est pas exclusivement de juridiction fédérale? Cela signifie-t-il qu'Ottawa doit refuser de coopérer avec les provinces ou de faire sa part lorsque des problèmes d'intérêt national se présentent d'abord sous des aspects provinciaux? Non pas, car il est évident que des cloisons étanches entre les autorités fédérales et provinciales seraient néfastes au pays, préjudiciables aux meilleurs intérêts de sa population.

Que nous résidions dans une province ou dans une autre, nous sommes tous des Canadiens et, comme tels, même à Ottawa nous croyons de notre devoir, pour le bien de la nation, d'accepter les gouvernements des différentes provinces. Et cette coopération ne signifie aucune intention d'attenter à l'autonomie des législatures et gouvernements provinciaux.

Bien mieux, cette résolution précise que le parlement d'Ottawa ne pourra jamais de lui-même amender la constitution en matière exclusivement provinciale ou mixte, ni toucher aux droits acquis aux provinces en matière d'éducation, d'instruction publique, ou d'usage des langues française ou anglaise.

Hommage à l'hon. H. Lapointe M. Saint-Laurent rappelle ensuite la rôle prépondérant joué dans la politique canadienne par l'hon. Ernest Lapointe. On dit, poursuit-il, qu'il est difficile d'être le fils d'un grand homme, mais on pourra dire aussi que Hugues Lapointe a su, de par ses propres moyens, vaincre cette difficulté.

Hugues Lapointe eût-il porté un autre nom, et eût-il été originaire de toute autre partie du pays, se serait imposé par sa valeur et aurait mérité lui-même de parvenir au poste qu'il occupe maintenant.

Au Canada ou à l'étranger, Hugues Lapointe fera honneur aux siens, à sa province, à son pays. Avec lui et les autres jeunes qui lui sont associés dans le ministère et dans la députation, nous pouvons avoir confiance que le parti libéral sera fidèle à ses traditions et continuera à réaliser l'idéal vers lequel nous tendons tous: une plus grande nation canadienne.

L'hon. Hugues Lapointe Le solliciteur général du Canada remercie d'abord le T. H. Louis Saint-Laurent à qui il promet sa plus loyale coopération, et il dit qu'il voit dans ce banquet organisé sous les auspices de la jeunesse libérale, présidé par le doyen de la Chambre des communes, l'hon. C. G. Power, et offert à un libéral qui approche la quarantaine, la marque de la tradition libérale dans ce qu'elle a de plus vivant et de plus attirant, le symbole d'un parti qui recrute ses membres non seulement dans toutes les provinces du pays et dans toutes les classes de la société, mais aussi dans tous les âges de la vie.

Renouvellement et continuité, voilà, dit-il, les deux éléments de l'histoire de notre parti qui constituent son équilibre intérieur, et qui lui permettent de fournir des solutions vraiment canadiennes à tous les problèmes qui se posent à notre population.

Tantôt il nous faut chercher des réponses jeunes, audacieuses, réalistes. Nous savons le faire tous ensemble parce que nous sommes d'une race politique qui est assez sûre de son passé pour ne pas avoir peur de l'avenir.

Tantôt nous faut retrouver le fil des traditions permanentes de notre peuple. Cela ne nous est pas difficile car nous avons un passé, nous ne sommes pas l'un de ces partis constitués en vitesse d'éléments douteux pour la plus grande gloire d'un seul homme, et qui passera ou ne passera pas avec cet homme.

En somme, nous avons des ancêtres, mais ces ancêtres ne nous écartent pas. Nous avons des traditions, mais ces traditions ne nous paralysent pas. Notre respect du passé ne nous fait pas tourner le dos à l'avenir. Nous savons rester jeunes, mais d'une jeunesse virile, active et toujours féconde.

Les réformes constitutionnelles M. Lapointe dit qu'il trouve la preuve dans les réformes constitutionnelles entreprises par le gouvernement, qui montrent au reste de l'univers que le Canada a réellement les attributs d'un Etat adulte et souverain. Il parle aussi du pouvoir obtenu par le parlement canadien de modifier dorénavant sa propre constitution.

"Aux termes mêmes de l'Acte de 1867", dit-il, "les provinces peuvent modifier leur constitution sans en ce qui a trait à la charge de lieutenant-gouverneur, sans avoir à consulter ni Londres, ni Ottawa, ni personne."

"Comme jusqu'ici aucune province n'a paru avoir à se plaindre de posséder pareil privilège, de porter pareille responsabilité, nous nous sommes dit que cela serait bon pour nous aussi à Ottawa de posséder pareil privilège, nous

La conférence fédérale-provinciale

Que reste-t-il à faire? "Ramener de Londres cette partie de l'Acte fédératif qui porte sur les matières mixtes, c'est-à-dire celles qui intéressent également le fédéral et les provinces. Ottawa entend-il faire cela tout seul? Non, parce qu'il reconnaît ne pas avoir ce pouvoir. M. Saint-Laurent a convoqué pour le 10 janvier une conférence avec les provinces dont le but sera, comme il l'a dit tantôt, non pas d'établir une nouvelle distribution des pouvoirs, mais d'arrêter une procédure qui permettra à l'avenir, chaque fois que

le fédéral et les provinces s'entendront pour changer quelque chose à la distribution actuelle, d'amender la Constitution sans aller à Londres chercher la permission comme nous nous devons de le faire tout le temps que nous étions une colonie."

Le solliciteur général du Canada dit que ces réformes prouvent l'esprit de renouvellement du parti libéral et qu'elles prouvent tout aussi bien son esprit de continuité. Il déclare qu'elles sont la résultante logique des principes posés par les chefs libéraux qui se sont succédés à l'administration du pays au cours du dernier demi-siècle, notamment par son père, feu l'hon.

QUELLE VALEUR A LE SERMENT DES FILS DE LA LIBERTÉ ?

Nelson, Colombie canadienne, 19 (C.P.) La police provinciale a longuement examiné la branche d'olivier tendue par les Fils de la Liberté... et elle a décidé de faire attention aux épines!

A une réunion tenue à Krestova, 18 milles au nord-ouest de Nelson, le commissaire John Shirras a froidement dit à 150 membres pénitents de la secte que le gouvernement "ne veut plus jouer... plus longtemps".

La réunion avait été convoquée pour discuter d'un serment fait la semaine dernière de cesser les actes de violence qui se sont produits dans le district de Kootenay.

Pour les Doukhobors, c'était quelque chose comme une fête. Ils avaient leurs habits de fête et chantaient des hymnes russes des langues française ou anglaise. Mais pour le commissaire Shirras,

Ernest Lapointe, qui déclarait il y a 10 ans, dans cette salle même où l'on fêtait ses 35 ans de vie politique: "La tradition ne veut pas dire l'immobilité. Il faut changer pour maintenir. La Confédération n'est pas un musée. Ses chefs ne peuvent être des momies dans un état de l'heure actuelle. Pour ma part, je n'ai pas vécu en momie; j'ai agi, travaillé, tenté d'orienter notre vie nationale dans les remous divers de notre époque".

Nous sommes donc fidèles à la continuité libérale, conclut le député de Lotbinière, en proposant aujourd'hui au peuple canadien qu'il devienne, par ses représentants, le maître absolu de ses réformes constitutionnelles, et que ses tribunaux aient le dernier mot à dire dans ses propres affaires judiciaires. En même temps, nous restons strictement fidèles à l'esprit qui a inspiré la Confédération. Voilà pourquoi je suis fier d'être libéral. Voilà pourquoi j'ai confiance en l'avenir de mon pays".

MM. Pratt et Crépeau, boursiers Rhodes Robert-C. Pratt, 23 ans, et Paul Crépeau, même âge, sont les deux boursiers Rhodes de la province de Québec pour 1950.

L'annonce en a été faite hier par le comité de sélection des boursiers. M. Pratt, diplômé de McGill, étudie présentement l'économie à l'Université Mount Allison, de Sackville, N.-B.

M. Crépeau, originaire de Gravelbourg, Sask., est licencié en philosophie de l'Université d'Ottawa.

Les deux boursiers se rendront à Oxford, pour y étudier la philosophie, la politique et l'économie.

c'était plutôt comme une espèce de comédie... Il a rappelé aux Doukhobors que de semblables serments de leur part avaient été brisés dans le passé et les a sévèrement avertis d'avoir à se tenir tranquilles.

OUVERTS DE 9 h. 30 à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS
OUVERTS JUSQU'À 9 h. LE VENDREDI SOIR

IL NE RESTE PLUS QUE 5 JOURS
D'ACHATS JUSQU'AU 25

DUPUIS

UN CADEAU MUSICAL

qui apportera l'enchantement à toute la famille pendant des années à venir!

RADIO COMBINE AUTOMATIQUE A 3 VITESSES

MARCONI - Modèle 280

Paiements faciles si désiré selon les dispositions de la loi provinciale.

Un appareil de marque connue combinant toutes les caractéristiques de haute qualité que vous recherchez! Radio puissant à 6 lampes avec haut-parleur de 9" P.M. — tonalité merveilleuse. Phonographe automatique de reproduction des plus fidèles, jouant des disques de 33 1/3, 45 et 78 t.p.m. sur le fameux changeur WEBSTER. Discothèque à même, de dimensions généreuses vous permettant de ranger soigneusement votre précieuse collection de disques. Cabinet moderne en beau bois choisi fini noyer, acajou ou pâle.

Passez au rayon, venez l'entendre... Constatez par vous-même la valeur remarquable que vous obtiendrez dans un tel achat.

DUPUIS SÈRES

DUPUIS — mezzanine, De Montigny

mezzanine, De Montigny

mezzanine, De Montigny

mezzanine, De Montigny

mezzanine, De Montigny

mezzanine, De Montigny

mezzanine, De Montigny

mezzanine, De Montigny

mezzanine, De Montigny

mezzanine, De Montigny

mezzanine, De Montigny

Exigez le GIN MELCHERS croix d'or... MELCHERS FINEST CANADIAN GENEVA... IL N'Y EN A PAS DE MEILLEUR... Melchers Distilleries, Limited

Voici enfin! le rye qui laisse un bon souvenir! Anniversary Rye Whisky... Melchers Distilleries Limited

DUPUIS SÈRES... UN CADEAU MUSICAL... RADIO COMBINE AUTOMATIQUE A 3 VITESSES MARCONI - Modèle 280... PRIX AVANTAGEUX 234.00